

U d'/of OTTAWA
39003002016250

LA RÉCENSION EGYPTIENNE

DES

MILLE ET UNE NUITS.

LIÉGE

IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE

8, Rue Saint-Adalbert, 8.

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ
DE PHILOSOPHIE ET LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
FASCICULE VI

LA RÉCENSION ÉGYPTIENNE

DES

MILLE ET UNE NUITS

PAR

Victor CHAUVIN,

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

BRUXELLES

OFFICE DE PUBLICITÉ
46, RUE DE LA MADELEINE

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
RUE TREURENBERG, 16

1899

LA RÉCENSION ÉGYPTIENNE

DES

MILLE ET UNE NUITS

I.

Position de la question.

Depuis longtemps on a reconnu qu'il faut attribuer une origine égyptienne à un grand nombre des récits qui forment la collection des *Mille et une nuits*. Après de Sacy et Lane, von Kremer l'a nettement affirmé pour la plupart des contes de la seconde partie de ce recueil [1]. Plus récemment encore, Oestrup en a formé le troisième groupe de contes qui, s'ajoutant à un autre, tiré anciennement d'un original persan et à un second, constitué

[1] « Die Mehrzahl der kürzern Erzählungen, die im zweiten Theil der Tausend und eine Nacht enthalten sind, ist aus ägyptischer Feder. (*Aegypten. Forschungen über Land und Volk während eines zehnjährigen Aufenthalts*. Leipzig. F.-A. Brockhaus. 1863, in-8°, tome **2**. p. 305.)

plus tard à Bagdad, a complété ainsi la collection des *Mille et une nuits* [1].

Mais il y aurait lieu d'aller plus loin encore et, si nous ne nous trompons, d'affirmer que, dans la partie égyptienne de la collection, nous nous trouvons en présence de deux auteurs différents, dont on pourrait, assez facilement, reconstituer la physionomie littéraire : l'un, original et spirituel, a écrit de petits romans, qu'il a peut-être publiés séparément et sans songer à les insérer dans le recueil des *Mille et une nuits ;* l'autre, dépourvu de tout talent, a beaucoup composé ou remanié, probablement à l'occasion d'une réédition de ce recueil.

[1] *Studier over Tusind og en nat af* J. OESTRUP. Kjoebenhavn, 1891, in-8°, (8), 154 et (2) p.

Ce savant travail serait aussi connu qu'il le mérite, s'il n'était écrit en danois : son auteur y examine, avec une sage et pénétrante critique. tout ce qu'on a dit avant lui sur la question des origines des *Mille et une nuits* et arrive à des conclusions qu'on peut, en général, accepter. Inutile de dire qu'il a largement profité des idées de Nöldeke, notamment pour la distinction des groupes. (Voir, par ex., p. 99.)

II

Le premier auteur égyptien.

Occupons-nous d'abord du premier de ces auteurs.

Nous fondant sur des ressemblances de différent genre, que nous signalerons tantôt, il nous semble qu'il faut attribuer certains contes à un même auteur, d'une personnalité bien tranchée.

Ces contes sont, selon nous, les suivants : [1]

La première partie d'Abdallah, l'habitant de la mer et Abdallah, l'habitant de la terre. [2]

Aboukir et Aboussir. (Hammer, **3**, p. 68.)

Ali le joaillier. (H., **1**, p. 69.)

Alischar. (H., **1**, p. 1.)

Le Bossu. (Galland, édition Loiseleur, p. 175) [3].

La première partie de Delileh. (H., **2**, p. 1.)

Djouder. (H., **1**, p. 287.)

Ibrahim et Djemileh. (H., **3**, p. 117.)

[1] Notre énumération se rencontre, en plus d'un point, avec celle d'OESTRUP (p. 151-152); mais elle comprend aussi des contes auxquels M. ULAR attribue une autre origine. (*Revue blanche*, **10**, p. 166.)

[2] *Contes inédits des Mille et une nuits, extraits de l'original arabe par M. J.* DE HAMMER. *Traduits en français, par* M. G.-S. TRÉBUTIEN. Paris, 1828. 3 volumes in-8°. (Le conte d'Abdallah se trouve au volume **3**, p. 89 et suiv.).

[3] Au moins la forme actuelle de ce conte.

Kamar al zeman et la femme du joaillier. (H., **3**, p. 150.)

Marouf. (H., **3**, p. 222.)

Mesrour. (H., **2**, p. 316.)

Noureddin Ali et Bedreddin Hassan. (Loiseleur, p. 148.)

Noureddin et la belle Persienne. (Loiseleur, p. 331.)

Noureddin et l'esclave Miriam, la faiseuse de ceintures. (H., **2**, p. 349.)

Le pêcheur calife et le calife pêcheur. (H., **2**, p. 285.)

Ces différents contes présentent d'étonnantes ressemblances, qui ne peuvent manquer de frapper un lecteur attentif.

Il faut tout d'abord remarquer que la langue est bien caractéristique; plusieurs mots, notamment, ne se trouvent que là, mais s'y retrouvent souvent. Aussi Lane avait-il déjà signalé cette similitude des contes au point de vue du style [1].

Mais, plus encore que la langue, ce qui distingue notre auteur, ce sont ses qualités personnelles : son talent littéraire et son originalité.

Dans ses récits, en général assez courts, comme l'a déjà fait remarquer von Kremer, on reconnaît partout l'homme d'esprit et le littérateur qui sait raconter, préparer son dénoûment et, surtout, donner aux parties du récit la mesure voulue : cette qualité doit frapper quand on voit que, dans plus d'un conte, tel que nous le donne le texte de Boûlâq, la narration est gauche et la fin, où les incidents s'accumulent, hors de proportion avec les

[1] " Most of the best stories exhibit a similarity in style which is the more remarkable considering the surprising versatility that is displayed by many Arab story-tellers. " *The thousand and one Nights*. London. Edition de 1865, **3**, 679, note 23.

débuts, où le moindre fait, même sans intérêt, est exposé en détail et de manière à lasser le lecteur [1].

Outre cela, le romancier égyptien est un esprit original et ne doit qu'à lui-même ses sujets : son originalité provient de ce qu'il tire les développements de ses récits de l'étude attentive de sa matière.

Aussi ne rencontre-t-on pas chez lui cette accumulation d'éléments empruntés aux contes populaires et qui constituent le fond des récits fabuleux des *Mille et une nuits* ou de toute la littérature de ce genre.

Le merveilleux, notamment, n'abonde pas dans ses nouvelles et, s'il y paraît, ce n'est que d'une manière acceptable : c'est là un trait bien caractéristique et il est étonnant qu'on l'ait si peu remarqué jusqu'à présent.

Ce n'est pas le merveilleux, c'est la réalité qui fournit la trame et les développements des récits. Ainsi, dans presque tous les contes en question, on rencontre une foule de personnages accessoires, caractérisés d'un trait : on nous les présente en action et parlant ; non qu'ils fassent de longs discours, mais chacun dit son mot comme il doit le dire d'après la situation.

Ainsi encore, les personnages n'étant pas des êtres quelconques, victimes seulement ou favoris de puissances supérieures et sans action sur leur propre destinée, mais des individualités réelles, l'auteur sait qu'ils doivent vivre et que, s'ils doivent vivre, il leur faut gagner leur vie. De là le soin avec lequel on nous parle des métiers : comment un tel réussit une opération de commerce (le bossu, 181 et suiv.), comment tel autre, Aboukir, établit

[1] *Notices et extraits des manuscrits*, **28**, **1**, 172.—Cfr. *Pacolet et les Mille et une nuits* dans *Wallonia*, **6**, 12-13.

une teinturerie ou, comme Aboussir, un bain public; comment tel pêcheur exerce sa profession (Djouder).

Et ce goût pour des détails d'économie politique est d'autant plus frappant que les auteurs de contes fantastiques n'ont guère l'habitude ni même l'occasion de s'en occuper. Car ce n'est peut-être pas sans raison que Faguet a dit, parlant en général, que " les *Mille et une nuits* sont le rêve d'un peuple paresseux qui aimerait trouver des mines de diamant en se promenant "[1].

Mais si les acteurs sont des êtres en chair et en os comme nous, il faut aussi qu'ils vivent dans un lieu; et de là ces indications précises de places, de rues, de monuments. (Noureddin Ali.— Le bossu).

Revenant sur une remarque faite plus haut, nous ajouterons que l'auteur tirant ses sujets de son propre fond, et non de la masse des contes ayant cours autour de lui, il n'est pas étonnant qu'il se soit fait plus d'une fois des emprunts à lui-même. Il n'a pas dédaigné de broder deux fois le même canevas : Marouf et Ali le joaillier. Mais, d'ordinaire, il ne va pas si loin et se contente d'employer des éléments, des épisodes qu'il a déjà eu l'occasion d'utiliser : pour n'en donner qu'un exemple, rappelons qu'il aime à mettre en scène des hommes bons et vertueux que persécute un méchant et qui n'ont pour lui, cependant, que le pardon; tel Djouder; tel, encore, Aboussir.

D'ailleurs ici encore l'auteur se montre artiste et il sent que s'il peut rééditer des épisodes, il fera bien de les modifier un peu : quand le courtier vend Miriam, la jeune fille montre tout son esprit dans ses réparties, mais

[1] *Revue politique et littéraire*, 1898, **1**, 641-642.

de façon à blesser; le courtier qui cède une autre jeune fille spirituelle, au contraire, se loue de son esprit et de ses réponses (Alischar).

De tout quoi il semble bien résulter que nos contes ont une grande valeur littéraire. Mais ce n'est qu'assez tard qu'on s'en est aperçu et, avant Lane [1], Bacher [2], Nöldeke [3], l'auteur anonyme d'un article de l'*Edinburgh Review* [4], et Oestrup [5], on ne s'était guère avisé de les louer. Probablement parce que la plupart de ces contes n'ont été connus d'abord que par la traduction de Hammer; or Hammer, on le sait, manquait tout à fait de goût et, toujours trivial dans ses expressions, n'avait pas assez de délicatesse pour faire valoir les finesses d'un texte [6].

Comme on le voit, en examinant les contes du romancier égyptien, on peut, sans trop de peine, découvrir les qualités qui lui sont propres; mais il serait plus difficile d'y trouver quelques détails sur sa personne, sur le temps où il a vécu, etc.

[1] LANE, **3**, p. 679.

[2] *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, **34**, p. 610.

[3] Même revue, **42**, p. 69.

[4] *Edinburgh Review*, **164**, p. 197-199.

[5] OESTRUP, p. 107.

[6] La valeur littéraire de certaines œuvres de Hammer a été fort discutée; voir les auteurs cités dans la biographie autrichienne de WURZBACH, s. v°, p. 285 et DOZY, *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, 5.

Goethe, pour son *Westöstlicher Divan*, a montré qu'il avait plus de confiance dans Kosegarten que dans Hammer. Voir *Kürschner*, *Deutsche National-Litteratur*, **85**, GOETHES Werke, **4**, p. XIII et 362; cfr. p. 317 et suiv.

Qu'il soit égyptien, c'est ce qu'assez de savants ont reconnu pour qu'il semble utile d'insister encore; si l'on en voulait cependant une preuve nouvelle, rappelons que le conte de Qamar al zeman se termine par un éloge des femmes de l'Egypte : ce trait, à lui seul, pourrait suffire.

A-t-il publié une édition des *Mille et une nuits* en y insérant les nouvelles de sa composition ou s'est-il borné à écrire ces nouvelles? On ne le saura peut-être que quand on aura examiné de plus près encore les collections de manuscrits que recèle l'Orient.

Enfin, quand a-t-il vécu? Il ne faudra songer à l'établir d'une façon précise que quand on possédera son texte primitif : on pourra en tirer des arguments valables, sans courir, comme maintenant, le risque de s'attacher à quelque détail qui pourrait fort bien n'être qu'une addition d'un éditeur postérieur. Tout ce que l'on peut, semble-t-il, affirmer avec certitude, c'est qu'il est antérieur à l'autre auteur égyptien, dont nous allons parler : ce dernier, en effet, a remanié deux contes au moins de l'autre, Abdallah, l'habitant de la mer et Delileh.

III

Le second auteur égyptien. — N'est-ce pas un juif converti à l'islamisme?

A côté des contes dûs à l'auteur dont nous venons de nous occuper, il en est beaucoup d'autres dont l'origine égyptienne ne semble pas contestable, mais dont le caractère est absolument différent : la valeur littéraire, notamment, en est tout à fait inférieure.

Donc, il doit y avoir eu un second auteur égyptien.

Or, les romans de ce dernier présentent un contraste assez frappant; ils sont d'une orthodoxie musulmane inattaquable [1] et, en même temps, présentent de nombreuses traces d'influences juives.

Pour expliquer ce phénomène, il suffirait peut-être d'admettre que l'auteur est un juif converti à l'islamisme; car si un juif, imbu des idées et des contes de son peuple, a changé de religion et qu'il ait songé à faire un nouveau recueil des *Mille et une nuits*, rien d'étonnant à ce qu'il ait utilisé des récits qui avaient charmé son enfance.

Ce qui semble confirmer cette hypothèse, c'est qu'il y a, soit dans les anecdotes insérées dans les *Mille et une nuits*, soit dans les grands romans qui y figurent, de nombreuses histoires de conversions. Le fait s'explique tout naturellement si l'éditeur est lui-même un converti.

[1] Cfr. OESTRUP, pp. 85-86.

Quand, et même pour des raisons qui lui paraissent absolument invincibles, un homme passe d'une religion à une autre, le seul fait de sa conversion ne peut le modifier de fond en comble et, plus d'une fois, il retombera sous l'influence des idées qui, dès son enfance, lui ont été inculquées, devenant ainsi partie intégrante de sa vie morale. Pourra-t-il n'avoir jamais de doutes ou de scrupules dans ces retours, surtout si les parents, les amis qu'il a abandonnés lui font quelque reproche ? Et alors, pour s'affermir dans sa foi nouvelle et se justifier à ses propres yeux, ne sera-t-il pas heureux de pouvoir énumérer un grand nombre de personnes qui ont fait comme lui ?

Mais, à côté des grands récits, on n'ignore pas que les *Mille et une nuits* renferment plusieurs collections d'anecdotes. L'une de ces collections, qui se compose de dix-huit contes, est évidemment d'origine juive, comme on le verra plus loin. Et ce fait n'a pas manqué de frapper des savants israélites. Déjà en 1873, Perles a publié dans le *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums* un travail très érudit, où il donne sur ces contes des détails fort intéressants, sans toutefois rien en conclure pour la composition des *Mille et une nuits* [1].

Il est assez naturel de penser que c'est notre juif converti qui a inséré cette collection dans le grand recueil.

Et s'il l'a fait, il semble permis de conjecturer en outre

[1] *Rabbinische Agada's in 1001 Nacht. Ein Beitrag zur Geschichte der Wanderung orientalischer Märchen. Von* Dr J. PERLES. Dans *Monatsschrift*, **22**, p. 14-34, 61-85 et 116-126. Cfr. aussi l'article de BACHER, *ibidem*, p. 332-336.

que c'est à lui aussi qu'est due l'insertion, dans les *Mille et une nuits,* de toutes les collections d'anecdotes dont nous venons de parler.

Cela semble probable, par ex., pour un recueil d'anecdotes relatives surtout à la générosité et à l'amour. (Hammer, **3**, 344 et suiv.).

Ce qui peut le faire croire, c'est que ce recueil contient une anecdote sur une conversion (n° 39, Hammer, **3**, 387-392), de même que la collection juive en contient deux également (n°s 13 et 14, Hammer, **3**, 441 et 445).

Quant aux autres collections, elles mériteraient d'être étudiées aussi de près ; nous nous permettons de renvoyer à notre prochain volume de la *Bibliographie arabe,* où l'on trouvera des détails sur ces contes et leur diffusion dans la littérature arabe.

IV

Œuvres du second auteur égyptien.

Pour prouver que l'inventeur de certains contes est vraisemblablement un juif converti, il faut rechercher les traces d'idées juives qui s'y trouvent. En examinant d'abord l'histoire la plus remarquable à ce point de vue, nous tâcherons, en même temps, de découvrir quels sont les traits caractéristiques de l'auteur et, grâce à ces traits, nous pourrons reconnaître quelles sont ses autres œuvres.

Pour cette double étude, l'histoire de Djamasp et la reine des serpents, qui comprend ainsi celle de Djanchah et de Beloukia, nous semble être tout indiquée [1].

Elle contient, en effet, tant de souvenirs juifs qu'on ne peut guère, semble-t-il, douter de la nationalité de l'auteur.

Et d'abord les noms mêmes : Beloukia, roi israélite du Caire; Berakhia [2] et Daniel, philosophe grec, il est vrai, mais philosophe dont les idées et les actions sont juives [3] et qui n'a pu être imaginé que par un juif peu au courant de l'histoire grecque.

[1] HAMMER, **1**. 142 et suiv.

Remarquons, en passant, que l'histoire de Djanchah est une imitation de celle de Hassan de Basra, et non l'inverse, comme le pense COSQUIN, *Contes populaires de Lorraine*, **2**, p. 17.

[2] p. 177.

[3] p. 142.

Il faut remarquer aussi les mentions de Salomon [1], d'Adam [2], de Jérusalem [3], du nombre sept (sept mers) [4] : cet ensemble ne permet guère de penser à un auteur musulman, qui aurait bien pu utiliser l'un ou l'autre de ces détails, à lui connu par la tradition musulmane, mais qui n'aurait vraisemblablement pas eu le goût de les accumuler de la sorte.

Ce qui est aussi très caractéristique, c'est, d'une part, que le conteur utilise la tradition du fleuve sabbatique [5], auprès duquel il place une ville juive, sans peut-être se rendre clairement compte qu'il emprunte cette ville à la tradition des tribus perdues.

C'est, d'autre part, qu'il explique sur quelles bases repose la terre [6]. Chose digne de remarque, ce passage semble bien avoir été emprunté à Wahb ibn Mounabbih, dont le texte est, presque en tout, conforme à celui des *Mille et une nuits* [7]; or, Wahb, que nous aurons à citer maintes fois et auquel nous consacrons un appendice, est juif de race et fils d'un juif converti au mahométisme.

Notons encore, pour utiliser plus tard cette remarque, que l'histoire contient une guerre de génies [8] et, surtout, qu'elle nous parle d'un individu réduit en cendres [9].

[1] p. 153, 161 et 192.

[2] p. 168 et 178.

[3] p. 153.

[4] p. 154 et 163.

[5] p. 195.

[6] p. 181.

[7] Voir ce texte dans DAMÎRI, édition de 1305, **1**, p. 165, 12 et suiv.

[8] p. 169.

[9] p. 162.

C'est là une autre forme de l'histoire, revenant si souvent [1], d'un mauvais génie qui, emportant un homme dans les airs, est frappé d'un dard enflammé décoché par un ange, parce que l'homme, entendant chanter les anges au ciel, profère le nom de Dieu, malgré la défense qu'on lui en avait faite. Les flèches de feu lancées par les anges sont mentionnées, il est vrai, dans le Coran [2]; mais c'est, croyons-nous, un emprunt du Coran aux juifs; de plus, la défense de prononcer le nom de Dieu et l'effet que produit cette invocation est un trait tout à fait juif. La preuve, c'est, par exemple, l'histoire de la visite faite par cet Arabe aux génies Hâroûte et Mâroûte, renfermés dans un puits de Babel; effrayé à la vue de leur taille gigantesque (autre idée juive), il invoque Dieu et, aussitôt, les génies se livrent à d'épouvantables contorsions. Or, dans cette histoire, c'est un juif qui sert de guide à l'Arabe dans sa visite [3].

Maintenant que nous voilà en possession d'un conte nettement juif, semble-t-il, voyons quels sont les caractères qui distinguent l'écrivain.

Ecoutons d'abord Hammer [4].

« Cette histoire, dit-il, quoique la conception en soit des plus extravagantes, est loin cependant d'être sans intérêt, puisqu'elle offre un curieux mélange de fictions indiennes, arabes et persanes, et prouve que les Musulmans ont tiré de l'Inde et de la Perse le sujet de quelques-unes de leurs légendes. Je serais assez porté

[1] P. ex., LANE, **3**, p. 107.
[2] Sourate 15, verset 18 et 37, verset 6 et suiv.
[3] QAZWÎNI, *Merveilles*, édit. de 1305, **1**, p. 275.
[4] **1**, p. 142.

à croire que ce conte, ainsi que l'histoire d'Adgib et de Gharib qu'on verra plus loin, est l'ouvrage de quelque écrivain satirique dont l'intention a été de tourner en ridicule le zèle outré de certains sectateurs de l'islamisme. Au reste, je dirai comme Montaigne : " Ce sont ici mes humeurs et opinions; je les donne pour ce qui est en ma créance, non pour ce qui est à croire ".

Plus loin, à propos du conte d'Adgib et de Gharib, que, selon nous, il rapproche avec raison de celui de Djamasp, il s'exprime comme suit [1] :

" Ce conte, dont une ancienne histoire persane paraît avoir été la source, est devenu sous la plume du traducteur ou compilateur, une satire contre la croyance aux génies consacrée par le Koran, et une ironie perpétuelle du *compelle intrare* de l'islamisme. Il faut parler le langage des *imans* (sic) et des docteurs de la religion, pour se mettre à l'abri de leur haine, aussi implacable que dangereuse. Nous ne connaissons aucun ouvrage où les Musulmans qui ne se sont point laissés aveugler par les préjugés aient osé attaquer ouvertement l'aspostolat; et cette production d'un philosophe arabe, qui prend le masque d'un conteur d'histoires pour combattre impunément le fanatisme de la religion, devient même sous ce seul rapport extrêmement curieuse. Au reste, le traducteur arabe a imité en quelques endroits, mais avec assez peu de bonheur, le célèbre roman d'Antar " [2].

En signalant les absurdes histoires de génies et de conversions dont ces histoires abondent, Hammer a fait une observation utile; toutefois il a tort, entre autres

[1] **1**, p. 318-319.

[2] Cfr., sur ce point, OESTRUP, p. 54-55.

choses, d'y voir une satire, qui, dans son genre, serait, de son aveu même, unique dans la littérature arabe [1].

Mais où il a pleinement raison, c'est quand il fait remarquer l'extravagance de ces histoires : évidemment, l'auteur n'a pas le sens commun et c'est là le premier caractère qu'il convient de retenir.

Un autre, non moins frappant, c'est la stérilité de son imagination.

Cette assertion pourrait, à première vue, paraître étonnante quand on considère la dépense d'aventures et de merveilles qu'il fait dans ses contes. Mais si l'on veut bien y regarder de plus près, on nous donnera, pensons-nous, raison.

Celui-là seul, en effet, mérite qu'on loue son imagination qui, étudiant à fond ses sujets et ses personnages, finit par se les représenter avec vivacité et trouve ainsi des développements naturels, des traits de profonde observation, qui font tout vivre à nos yeux.

Tel est le premier auteur égyptien. Mais celui qui n'a pas reçu du ciel ce don précieux, doit aller chercher au dehors ce qu'il ne parvient pas à voir dans les choses mêmes et remplace, par quelques procédés mécaniques, les méthodes de véritable observation.

Dans ce cas se retrouve notre juif égyptien et ses procédés, ses recettes sont assez monotones.

Tout d'abord, il grossit tout et, notamment, les chiffres. Et, en cela, il manque le but. De même que le froid ou la chaleur poussés à l'excès tuent le corps, de même des nombres trop considérables tuent notre esprit, qui pourrait peut-être encore les concevoir, mais

[1] Oestrup, p. 52.

qui ne saurait les imaginer : un oiseau gros comme une maison peut nous faire une impression de terreur et d'horreur, car nous le mesurons ; un oiseau dont la patte est si longue qu'elle ne plonge pas toute entière dans une eau dont une hache jetée depuis sept ans n'a pas encore atteint le fond, ne nous dit absolument rien. Et, pour le rappeler en passant, cette habitude du grossissement incommensurable est propre aux écrits rabbiniques.

Ensuite, ne sachant rien tirer de son imagination, il reproduit sans cesse les mêmes épisodes, soit dans un même récit (Djouder, nouvelle rédaction) soit dans des récits différents : souterrains et escaliers, esprits enchaînés sur des colonnes, batailles de génies [1], conversions, ennemis endormis par le *bendj* et tombant ainsi au pouvoir de leurs adversaires, esprits réduits en cendres, villes mystérieuses, comme, p. ex., la ville d'airain, etc , voilà les éléments qui reviennent à satiété. [2]

[1] Il ne faut pas perdre de vue que ce qui choque surtout les arabes de sens rassis dans les contes merveilleux, ce sont les histoires extravagantes de génies. « خرافة, dit FREYTAG dans son dictionnaire, s. v°, *nomen viri quem dæmones fascinasse ferunt : narravit is, quum inter illos aliquod temporis spatium peregisset, quæ viderat ; quum autem ejus verbis fidem non facerent, dein omnem lepidam falsamque narrationem* حديث خرافة *appellarunt.* »

Ce n'est pas non plus sans discussion que les Arabes acceptent tous les détails des histoires de génies foudroyés. Voir. p. ex., *Tazyine al aswâq*, édition de 1279, 366.

Rappelons aussi que les génies, dans les *Mille et une nuits*, portent souvent des noms. N'est-ce pas Wahb ibn Mounabbih qui, le premier, les a baptisés ? (Voir QAZWÎNI, **2**, 159.)

[2] Cfr. OESTRUP, p. 85.

De là aussi l'abus du merveilleux, à tel point qu'on croirait presque avoir affaire à ces histoires hindoustanies, où règne la pure extravagance.

En possession maintenant d'un critère, nous pouvons essayer de découvrir quels sont les contes des *Mille et une nuits* qu'on doit au juif égyptien.

A Djamasp, dont il a été question tantôt, il faut joindre tout d'abord le conte d'Adgib et Gharib comme, d'ailleurs, on l'a vu, Hammer l'a fait avant nous. [1]

Sur une donnée très simple, la lutte de deux frères, fils de roi, notre auteur échaffaude un roman absurde, plein de nombres écrasants, avec des répétitions sans fin et un merveilleux inepte ; ce qui étonne, c'est qu'il trouve moyen de s'arrêter et de conclure.

A ces traits généraux, ajoutons quelques particularités, qui renforceront la démonstration. Ici, outre des conversions multiples et des guerres de génies, nous rencontrons les noms significatifs de Japhet et d'Amalécites; et des faits, qui ne le sont pas moins : ainsi que dans la Bible, des ennemis, effrayés par des cris, s'entretuent et cet épisode revient plusieurs fois; des gens emportés par des génies entendent dans les cieux le chant des anges et voient des flèches de feu réduire en cendres de méchants esprits.

Plus curieux est le cas du conte de Delileh.

Delileh est la veuve du directeur de la poste aux colombes de Haroûne al rachîde, que la mort de son

[1] *Supra*, p 19.
Le conte d'Adgib figure dans la traduction de HAMMER, au tome **1**, p. 318 et suiv.; mais LANE ne l'a pas donné, parce qu'il partage l'avis défavorable de Hammer sur sa valeur. (**3**, 218, note 47).

mari a laissée sans ressources. Voulant à son tour obtenir l'emploi qu'avait son mari, elle fait, pour se recommander à l'attention du calife, différents tours qui finissent par lui mériter sa faveur et lui font atteindre son but. [1]

Il y a là un sujet parfaitement délimité et traité avec esprit. La manière heureuse dont l'histoire est contée, le grand nombre de personnages mis en scène, la vivacité des dialogues et, enfin, certaines expressions arabes caractéristiques nous font reconnaître sans effort l'auteur égyptien dont nous avons parlé en premier lieu.

Mais à peine l'histoire est-elle finie que la fille de Delileh et d'autres personnages entrent en scène : nouvelles ruses, mais qui se ressemblent toutes plus ou moins et grossières sorcelleries. A un moment donné, cependant, le conte s'arrête, bien qu'il eût pu continuer sur le même ton. A ces traits, nous pouvons reconnaître notre juif, qui, à une histoire qu'il a trouvée toute faite, a ajouté un complément de sa façon. [2]

Il nous semble que c'est de même que notre auteur juif a ajouté l'histoire d'un voyage sous-marin avec toutes ses merveilles à l'histoire d'Abdallah l'habitant de la terre, dont l'auteur est le premier égyptien. [3]

Pour d'autres contes encore l'auteur juif n'a pas travaillé non plus d'une façon tout-à-fait indépendante :

[1] HAMMER, **2**, p. 1-32.

[2] La nouvelle histoire commence, dans HAMMER, à la p. 32. Elle a reçu, depuis, de nouveaux développements. Voir *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, **42**, p. 70 et suiv.

[3] HAMMER, **3**, 89 et suiv. — LANE, **3**, 565. — Hammer ne donne pas cette fin.

il en est ainsi, notamment, de l'histoire de Djouder et de celle de Hassan de Basra, dont on rencontre, dans les recueils, une double version.

Pour Djouder, l'une de ces versions, la plus simple des deux, se trouve dans la collection du Caire [1], l'autre, dans la traduction allemande de Weil [2], d'après un manuscrit de Gotha.

La première, assez peu compliquée, ne manque pas de charme et comme elle met en scène un bon jouvenceau victime de ses méchants frères, elle fait tout naturellement penser au premier égyptien.

L'autre version, beaucoup plus longue, et très différente, d'ailleurs, de la précédente est un modèle d'invention aussi extravagante que stérile : les mêmes éléments reviennent à l'infini. Une simple lecture suffit pour constater ces fastidieuses répétitions; notons seulement une double réminiscence de la ville d'airain, le nombre sept, le grand rôle des génies, des conversions, un sabre qui réduit en cendres, etc.

A toutes ces marques, il nous semble reconnaître notre auteur qui, d'ailleurs, ne s'est pas borné à remanier une seule fois un sujet déjà traité. Ce qu'il a fait pour Djouder, il l'a fait aussi, répétons-le, pour Hassan de Basra.

Dans Scott [3] et ceux qui l'ont suivi, se trouve sous le titre de Mazin ou d'Azem, un conte dont l'édition du Caire [4] donne une forme beaucoup plus développée, sous le nom de Hassan de Basra.

[1] Hammer. **1**. p. 287-318.

[2] Weil, édit. de 1889. **4**, p. 253-312.

[3] **6**, p. 283-312.

[4] Hammer, **2**. p. 182-285.

La première histoire — Mazin — est fort agréable à lire et n'est pas mal contée : le merveilleux qui y figure ne semble pas dépasser la mesure.

Il en est tout autrement de la nouvelle version, où, encore une fois, une imagination désordonnée se donne pleine carrière. Aussi nous paraît-il qu'il faut l'attribuer à l'auteur juif, d'autant plus que, dans les traits accessoires, nous retrouvons beaucoup d'anciennes connaissances : le nombre sept, des guerres de génies, un individu qui entend chanter les anges, etc.

Comme nous l'avons dit plus haut, ce sujet semble avoir tant plu à notre auteur qu'il l'a de nouveau traité dans Djanchah [1].

D'une autre façon encore, le second égyptien se rattachait aux histoires antérieures. Si l'on compare celle d'Abdallah et ses frères [2] avec celle de Zobéide [3] ou celle d'Aly-Chah le faux calife [4] avec celle d'Amine [5], on constatera que ces récits sont à peu près identiques, sauf que le rôle de Zobéide est rempli par Abdallah et celui d'Amine par Aly-Chah ; que donc, chaque fois, un homme est mis à la place d'une femme. Et l'on pourrait être tenté de croire que c'est en transposant ces histoires que notre auteur a essayé de se faire la main quand il a voulu, à son tour, composer des contes merveilleux.

Mais si notre juif aimait à s'appuyer sur des livres connus, il lui arrivait aussi de composer de toutes

[1] *Supra*, p. 16.
[2] HAMMER, **3**, p. 187.
[3] LOISELEUR, p. 97.
[4] GAUTTIER, **2**, p. 371.
[5] LOISELEUR, p. 104.

pièces. Dans la catégorie de ses ouvrages originaux, il faut ranger le 7e voyage de Sindbâde, tel que le donne l'édition du Caire et que Lane l'a traduit [1].

Ce voyage de sa façon diffère de celui qui figure dans les éditions courantes et qui rapporte l'agréable aventure du cimetière des éléphants.

Comme le conte substitué n'est pas trop long et qu'il caractérise assez bien sa manière et ses procédés d'invention, nous en donnons ici un court résumé.

Sindbâde, donc, dans un septième et dernier voyage, est tout d'abord victime d'un naufrage, pendant lequel il voit des poissons monstrueux, tels qu'on les rencontre, non dans la mer, mais dans les cervelles rabbiniques.

Grâce à une planche à laquelle il se cramponne, Sindbâde est jeté sur le rivage d'une île, où il ne tarde pas à apercevoir un fleuve qui se déverse dans une montagne. Sans se rappeler que pareille aventure lui est déjà arrivée dans son sixième voyage, il construit, avec les bois qu'il trouve autour de lui, une embarcation qui le mène dans un pays hospitalier. Un vieillard l'accueille avec bienveillance et lui donne une somme considérable pour le bois de sandal dont son embarcation était formée et dont, quoique commerçant et navigateur, il ignorait la valeur. Enrichi, il épouse la fille du vieillard et, à la mort de son beau-père, recueille tous ses biens et lui succède dans ses dignités.

Mais, dans ce pays, tous les hommes s'envolent une fois par mois, laissant leurs femmes et leurs enfants. Sindbâde, poussé par la curiosité, demande à l'un d'eux de l'emmener. Il est emporté si haut qu'il entend les

[1] **3**, 103-108.

anges louer le Seigneur et qu'il veut joindre sa voix à la leur : à l'instant, un éclair manque de les tuer; aussi l'ami complaisant, irrité, dépose son malencontreux ami sur une montagne.

Se mettant à errer, Sindbâde rencontre deux hommes qui s'appuient sur des bâtons d'or et qui lui en donnent un — sans raison. Plus loin, il voit un serpent qui a englouti un homme jusqu'à mi-corps. L'infortuné crie que Dieu gardera de tout mal celui qui le délivrera. Avec son bâton d'or, Sindbâde frappe le monstre et le force à dégorger sa victime; guidé par l'homme qu'il vient de sauver, il retrouve ses concitoyens; celui qui l'avait transporté agrée ses excuses et consent à le rapporter chez lui, à condition qu'il ne prononce plus le nom de Dieu.

A son retour, sa femme lui apprend que les habitants sont de malfaisants génies, mais qu'elle et son père n'appartiennent pas à leur race. Elle n'a pas de peine à le décider à quitter le pays et à l'emmener à Bagdad.

Si les chants des anges, le feu vengeur du ciel, les personnages fantastiques inutiles, les génies pouvaient laisser du doute sur l'identité de l'auteur, le trait final suffirait à le déceler : quand Sindbâde revient, les siens ont peine à le reconnaître, parce qu'il a été, cette fois-ci, absent pendant vingt-sept années. Il fallait donc absolument achever le conte par un chiffre absurde et exagéré.

C'est peut-être mis en goût de voyages merveilleux par la composition d'une aventure de Sindbâde et la réédition — non sans modification — des autres que notre auteur s'est décidé à traiter de nouveau l'histoire des courses étonnantes de Saïf al mouloûk et de son ami [1].

[1] HAMMER, **2**, 120 et suiv.

On peut le penser, si l'on veut bien remarquer le rôle considérable que, dans cette nouvelle forme, on donne à Salomon et si l'on y relève le nombre sept, des conversions, la mention du château de Japhet, celle de grands raisins, à la Josué, d'autres détails encore; n'en notons qu'un seul, qui est important: les emprunts considérables à Sindbâde.

Nous serons au bout de l'énumération des récits qu'on peut attribuer au juif converti, si nous émettons encore la conjecture que c'est à lui peut-être qu'on doit attribuer le conte intitulé : *La mosquée de Theïloun, histoire d'Hassan Abdallah ou les clés de la destinée* [1] et l'histoire d'*Alaeddin Aboulschamat* [2].

Il nous semble que la première des deux rappelle assez bien la tournure d'imagination de notre auteur : mais ce n'est là qu'une simple supposition, qui aurait besoin d'être vérifiée de plus près.

La conjecture gagnerait en probabilité si on démontrait que l'histoire d'Haroûne al rachîde avec Touḥfat al Qouloûbe [3] est dûe aussi à notre auteur, comme l'intervention exagérée des génies dans ce conte pourrait le faire croire. Car, visiblement, le conte de Theïloun a pour but d'expliquer les richesses de Ṭoûloûne, comme l'autre veut rendre raison des immenses richesses de Haroûne et des Barmécides [4].

Quant à l'histoire d'Alaeddin Aboulschamat, elle paraît

[1] *Les mille et un jours, édition* SAINTE CROIX PAJOT, p. 181 et suiv.

[2] CAUSSIN DE PERCEVAL, **9**, 171 et suiv.

[3] HABICHT. *Tausend und Eine Nacht*, 1840, **14**, 204 et suiv.

[4] HABICHT, p. 255.

être une imitation de Miriam la faiseuse de ceintures, combinée avec des aventures de police inspirées de Delileh. Et c'est peut-être l'histoire de la conversion de Miriam qui a décidé le choix de l'imitateur.

V.

L'auteur juif est-il l'éditeur de la récension égyptienne des Mille et une nuits ?

Si telle est la liste des ouvrages de notre auteur, on ne peut manquer d'être frappé de ce fait, que, s'il a composé lui-même quelques romans (La reine des serpents, Adjib, Theïloun, Haroûne), il a surtout remanié des contes antérieurs ; soit en les transposant (Abdallah et ses frères ; Aly-Chah), soit en les racontant à nouveau (Djouder ; Hassan de Basra ; Saïf al mouloûk), soit, enfin, en y introduisant des additions (2e partie de Delileh ; 2e partie d'Abdallah, l'habitant de la terre ; les voyages de Sindbâde.)

Or, cette espèce d'activité littéraire ressemble bien plus à celle d'un éditeur qui, tout en publiant un ancien ouvrage, se permet de le compléter et de l'améliorer, qu'à celle d'un auteur écrivant librement d'après sa seule inspiration. Et de là on pourrait bien conclure que notre auteur juif est l'éditeur de la récension égyptienne des *Mille et une nuits.*

Ce qui appuie cette conjecture, c'est ce fait que notre juif est probablement aussi l'éditeur d'une récension du roman d''Antar, à laquelle il a ajouté un long préambule tiré de Wahb ibn Mounabbih, comme on le verra plus loin [1].

Ce qui la confirme encore, c'est l'insertion, dans le recueil, de contes juifs dont nous allons reparler.

[1] Voir le 5e appendice.

VI.

Les recueils d'anecdotes. — Le livre des Choses d'Israël de Wahb ibn Mounabbih.

Comme nous l'avons déjà dit (p. 14), on trouve dans les *Mille et une nuits* des histoires édifiantes, dont des Israélites sont les héros; notamment, une collection de dix-huit anecdotes. Quoi de plus naturel que de penser que c'est un juif qui les y a insérées? car les Arabes, qui n'aiment pas les juifs, n'ont guère dû songer à les glorifier. Et si c'est un juif, ce pourrait bien être l'auteur (l'éditeur, si l'on préfère) dont nous avons si longuement parlé.

Ces contes, dont le titre annonce qu'ils s'occupent de ceux qui ne se laissent pas séduire par le monde (opposé à la vie éternelle) sont extraits d'un livre de Wahb ibn Mounabbih, comme le prouve un passage du *Al tibr al masbouk* [1], qui lui attribue formellement la première de nos historiettes.

Ce livre de Wahb ne peut être que le fameux ouvrage des *Choses d'Israël*. Ce recueil, sur lequel H. Halfa ne donne d'ailleurs aucun détail [2], s'occupe, comme l'indique le nom qui figure au titre, non des juifs, mais des Israélites, sectateurs de la vraie religion et reconnaissant le

[1] Édition de 1306, p. 41.

[2] Edition FLUEGEL, **5**, 40.

Messie[1]. Comme il est permis de le croire quand on examine les nombreuses citations qu'en font les Arabes ou les emprunts qu'ils donnent parfois sans citer leur auteur, mais qu'il est facile de reconnaître, c'est un recueil d'historiettes, généralement assez brèves, dont le but est de mettre en lumière l'idée juive de la rétribution divine en ce bas-monde : toute bonne action, surtout l'aumône, est récompensée ici-bas et même généralement assez tôt ; toute mauvaise action est punie.

Vu le grand nombre de ces citations et de ces emprunts, ce livre doit avoir eu chez les Arabes et, par leur intermédiaire, chez d'autres, un succès considérable[2].

Mais il n'est pas de l'invention de Wahb, semble-t-il ; Wahb en aura certainement découvert le modèle dans la littérature hébraïque. Nous trouvons, en effet, dans la *Mélusine*[3], la mention d'un livre juif, le *Hibbour maasiot,* qui est, nous semble-t-il, lui-même s'il remonte au delà du XIII[e] siècle, ou dont le prototype, s'il ne dépasse pas cette époque, est la source principale du livre de Wahb.

Ce livre juif a certainement été populaire chez les

[1] Sur cette distinction, voir LANE, *Thousand and one Nights*, **2**, p. 456, note 33.

[2] On trouvera au troisième appendice un essai de reconstitution de ce livre.

[3] **2**, p. 569-574 : *Cinq contes juifs* (par ISRAEL LÉVI.) « Les cinq historiettes suivantes, dit M. Lévi, sont extraites du *Hibbour maasiot*, recueil anonyme de contes, imprimé plusieurs fois au XVI[e] et au XVII[e] siècles et dont il existe, entre autres, un manuscrit du XIII[e] siècle. Elles n'ont aucune racine dans la littérature talmudique et midraschique : en existe-t-il ailleurs d'analogues ? »

Nous avons reproduit ces cinq contes au quatrième appendice.

Israélites et, contrairement à ce que pense M. Lévi [1], il doit avoir des racines dans la littérature talmudique ; du moins plusieurs citations que nous donnons sous les contes du livre des *Choses d'Israël* nous semblent le prouver [2].

Quant à la date de ce livre juif, nous la croyons très ancienne. Il nous semble permis de penser qu'il était connu des juifs qui vivaient autour de Mahomet et qui y auront puisé certaines historiettes dont on retrouve la trace dans le Coran [3].

[1] Voir la note précédente et cfr. PERLES. *Monatsschrift f. Gesch. u. Wiss. des Judenthums*, **22**. 17 et 33.

[2] Surtout les citations du nº 11.

[3] Voir plus bas le livre des *Choses d'Israël*, nºs 33, 50, 55, 62 et 67. Cfr. nºs 43 et 44.

VII.

L'auteur juif n'est-il pas le pseudo-Maïmonide ?

Ne serait-il pas possible de découvrir qui est ce juif converti, dernier éditeur des *Mille et une nuits* ?

Il vaut peut-être la peine d'en faire l'essai, parce que le champ des recherches est assez restreint. Il est certain, d'une part, qu'il y a eu peu de juifs convertis à l'islamisme; d'autre part, il n'est pas douteux non plus que les juifs n'ont jamais eu beaucoup de goût pour les *Mille et une nuits*.

Or il existe un juif qui a eu ce goût, puisqu'il a traduit de l'arabe ou plutôt inventé un vrai conte des *Mille et une nuits* : nous voulons parler du pseudo-Maïmonide.

Et le pseudo-Maïmonide, qui goûtait tant l'esprit arabe, n'a-til pas fini par se convertir à l'islamisme et, continuant ses travaux de romancier, n'a-t-il pas écrit les contes nouveaux des *Mille et une nuits* ?

Pour donner quelque appui à cette conjecture, essayons de prouver les deux propositions que nous venons d'énoncer.

VIII.

Nombre restreint des juifs convertis à l'islamisme.

Le nombre des juifs convertis à l'islamisme ne semble pas fort considérable, avons-nous dit d'abord.

En effet, si dans les premiers temps de l'islam, il y a eu beaucoup de conversions de juifs [1], il n'en fut plus de même dans la suite, à en juger du moins par le petit nombre des noms de convertis que citent les auteurs arabes. Si les historiens n'en mentionnent guère [2], les bibliographes n'en connaissent pas beaucoup plus : dans tout le livre de Ḥ. Ḫalfa, si nous l'avons bien lu, on n'en rencontre que deux et, encore, ces deux ne s'occupent-ils pas de romans ou de contes ; l'un est un juif qui, converti, s'est adonné à la poésie [3] ; l'autre, parvenant à de hauts emplois, a écrit une réfutation des doctrines juives [4].

Pour notre question, il n'y a pas lieu, évidemment, de

[1] Le traducteur arabe de GORION, *Zakariyâh ibn Saᶜîde* doit vraisemblablement, vu sa qualité de yéménite, rentrer dans la catégorie à laquelle appartient Wahb ibn Mounabbih. (Ḥ. ḪALFA, **2**, p. 121 et GAGNIER, *Josippon, Sive Josephi ben-Gorionis historiae judaicae libri sex*... Oxonii... (1706, p. VIII).

[2] ṬABARI, édit. de Leide, **1**, p. 299. — GAWZI, *Adkiyâ*, édit. de 1277, p. 113, etc.

[3] Ḥ. ḪALFA, **3**, p. 241-242.

[4] Ḥ. ḪALFA, **6**, p. 471.

tenir compte des nombreux juifs touatiens convertis de force à l'islamisme, même de nos jours [1].

A plus forte raison n'y a-t-il pas à s'occuper ici des récits purements légendaires. Ainsi on nous raconte que le jour de la mort du célèbre jurisconsulte Ahmad ibn Hanbal (241 de l'hégire) se convertirent à l'islamisme 20,000 juifs, chrétiens ou adorateurs du feu [2].

[1] DOUTTÉ, *Bulletin bibliographique de l'islam maghribin*, **1**, p. 65.

[2] *I·lâm al nâs*, édition de 1300, 149, 1.

IX.

Les juifs n'aiment pas les Mille et une nuits. — Eldad le danite. — Benjamin de Tudèle. — Rabbi Bar Bar Channah.

Il ne sera pas difficile non plus de démontrer que les juifs n'ont jamais eu beaucoup de goût pour les *Mille et une nuits* [1].

Il semble, en effet, que leur tournure d'esprit répugne plutôt en général au merveilleux qui y règne. A des événements extraordinaires, arrivés à des personnages d'ailleurs bons ou mauvais — car ce point importe souvent peu dans les *Mille et une nuits* — ils préfèrent, par nature, ce qui est miraculeux, c'est-à-dire ce qui suppose une intervention de la Providence, soit en faveur de saints qu'il s'agit de récompenser ou d'instruire, soit contre de grands coupables, qu'il s'agit de châtier.

Aussi, alors que dans d'autres littératures les traductions et les imitations des *Mille et une nuits* abondent, chez les juifs, on ne constate rien de semblable.

Ainsi ce n'est qu'en judéo-allemand qu'on trouve une traduction du fameux recueil et, encore, dans des temps modernes; car la traduction qui a paru à Francfort sur l'Oder en 1791, semble être la première édition. Puis viennent une édition de Prague, qui doit être du

[1] Cfr. Steinschneider. *Die hebraeischen Uebersetzungen des Mittelalters*, p. 872-873, note 143 et 883-884.

commencement de ce siècle [1], une autre édition de Prague de 1816, une édition de Vienne de 1850 et une édition de Varsovie de 1864 ou 1865, qui reproduit une édition antérieure de Lemberg [2]. Cela ne fait, au total, que six éditions.

Et il faut aller bien loin encore pour trouver une autre preuve de l'intérêt des juifs pour les *Mille et une nuits* : à Bombay, on a commencé en 1888 à publier le texte arabe de ce livre en caractères hébreux ; c'est évidemment une édition à l'usage des juifs.

Si, d'autre part, on recherche les traces de *Mille et une nuits* dans les écrits juifs, on ne fera pas non plus trop ample récolte.

Tout ce que nous trouvons, c'est parfois un conte, comme, par exemple, celui de l'âne, le bœuf et le laboureur [3], qui a été assez populaire chez eux [4].

Puis, des réminiscences et une imitation de Sindbâde le marin.

L'une des réminiscences est probablement l'aventure du voyageur juif Eldad le danite, qui, ayant souffert naufrage, est jeté au milieu d'un peuple de noirs anthropophages ; on lui met un collier pour l'engraisser et le rendre plus agréable à manger. Mais, plus heureux que ses compagnons, il finit par être délivré par des troupes

[1] *Bibliothèque de M. le Baron* SILVESTRE DE SACY, **2**, p. 289, nº 3242. Nous n'avons pu nous procurer que les deux derniers volumes de cette traduction et nous ignorons, par suite, si la préface ne fait pas connaître la date de l'impression; le titre, reproduit aux tomes 3 et 4, ne la donne pas.

[2] *Heb. Bibliographie*, **8**, p. 77.

[3] Loiseleur, p. 9-12.

[4] Ma *Bibliog. arabe*, **3**, p. 111, nº 26. — STEINSCHNEIDER, *Manna*, p. 101 ; *die heb. Uebers.*, p. 864, note 99 ; *Serapeum*, **10**, 10, nº 193.

étrangères[1]. Pareille aventure est arrivée à Sindbâde.

Il y a un autre épisode : Eldad, poursuivi par des anthropophages, se jette dans un fleuve et s'attache à un tronc de cèdre qui y flottait et qui le porte en Egypte, où il vend cet arbre à un prix fabuleux : c'est l'anecdote du 7e voyage de Sindbâde, tel que l'a raconté notre auteur juif[2]. Mais il nous semble, dans ce cas-ci, que c'est l'auteur juif qui a fait l'emprunt à Eldad et non l'auteur d'Eldad à Sindbâde, c'est-à-dire à notre juif, puisque celui-ci semble plus moderne, même que la récension d'Eldad où se trouve l'épisode en question.

L'imitation qui se trouve dans Benjamin de Tudèle est-elle plus certaine? Les navires que les vents poussent dans une certaine mer[3] n'en peuvent plus sortir. Les marins se cousent alors dans des peaux de bœufs. Des oiseaux s'en emparent et les emportent sur des montagnes ou dans des vallées pour les dévorer ; mais les hommes, qui tiennent un glaive prêt, s'échappent à temps[4].

[1] CARMOLY. *Relation d'Eldad le danite voyageur du IXe siècle....* Paris... Dondey-Dupré, 1838, p. 46-47. — *Ein hebräischer Reiseroman. Von* MARCUS LANDAU. Dans *Zeitschrift f. vergleichende Litteraturgeschichte und Renaissance-Litteratur*, ne série, **4**, p. 303-312. (Voir p. 306-307.)

[2] LANDAU, p. 307. — Voir, plus haut, p. 26.

[3] *Mare concretum.* C'est le *Lebermeer* des poètes allemands. Voir *Herzog Ernst herausgegeben von Karl Bartsch.* Wien 1869. Braumüller, CXLV-CXLVIII.

[4] *Itinerarium Benjaminis, Latine redditum Operâ* CONST. L'EMPEREUR. Lugd. Batavorum Ex Officinâ Elzeviriana, 1633, p. 195-197.

Voici le passage : « Inde in Sinam Orientis terminum tendentibus, quadraginta dierum iter est : et maris, quo iter faciunt, nomen esse ferunt, mare concretum ; ubi sydus Orion dominatur

C'est, semble-t-il, une réminiscence du deuxième voyage de Sindbâde. Il est vrai, cependant, que la source du récit pourrait être trouvée ailleurs encore.

Mais il doit y avoir plus qu'une simple réminiscence dans les voyages et aventures de Rabbi Bar Bar Channah, dont il est question dans le Talmud, Seder Nezîqîne, Babâ Bathrâ [1].

Certaines de ces aventures extraordinaires sont données comme explication de différents passages du Talmud. Mais il nous semble qu'on peut penser que B.-B.

procellosum ibi ventum subinde excitans. Itaque tum nullus nauta navi ob venti vehementiam vehi potest, adeoque etiam ventus navem in istud mare concretum protrudit, ut e loco isto extricari nequeat. Quo fit ut homines illic donec commeatus absumatur hærentes, postea moriantur. Quapropter multæ naves hac ratione pereunt. Verumenimvero homines artem quandam excogitarunt, qua ex hujusmodi funesto loco evadere possent : nam sumptas secum juvencorum pelles, si ventus ille irruat, eosque in mare Concretum protrudat, arripiunt ; ac se iis inserunt gladium singuli manu tenentes, pellesque intus consuentes, ut eo aqua penetrare nequeat : posteaque sese in mediam aquam projiciunt. Quos prospicientes magnæ aquilæ gryphes dictæ, jumenta esse putant : et descendentes arripiunt eos atque in aridam exportant, iisque in monte aut valle ad devorandum insident. Sed homines inclusi festinant et illas gladiis cædentes occidunt : et e pellibus egressi incedunt, donec ad terram habitatam perveniant. Mortalium multi hoc modo evadunt. »

Dans la traduction d'Arias Montanus, le passage se trouve aux p. 97-98. (Anvers, Plantin, 1575.)

[1] Sur R. Bar Bar Channah, voir :

BARTOLOCCI, *Bibliotheca magna rabbinica*, **3**, p. 566. Cfr. p. 693 et 844.

M. KOHEN. *Minchat Koh u. Derascha's über Erzählungen d. Rabba bar bar Channa und über Moralien überhaupt*, Dyrhnfurt, 1778. in-4°.

Channah n'est pas, en réalité, un commentateur qui aurait directement écrit des gloses ; c'est un voyageur ou, plutôt, un romancier dont les commentateurs du Talmud ont utilisé les extravagances. Nous croyons donc qu'il a existé un livre des voyages et aventures de B.-B. Channah, que son auteur aura composé en combinant des données de Sindbâde, notamment avec des histoires extraordinaires qu'on attribue à Rabbi Jochanan [1]. Que ce livre soit avec celui de Sindbâde, dans un rapport de copie à original, c'est ce que nous paraît prouver l'exagération des amplifications de notre rabbin.

Il est regrettable qu'on ne puisse reconstituer tout l'ouvrage ; en voici, cependant, quelques fragments.

C'est en mer, surtout, que B.-B. Channah a vu des merveilles. Et, d'abord, trois poissons immenses.

L'un d'eux [2], jeté à terre par une tempête, avait renversé soixante villes ; d'autres villes, également au

J. BERNH. DE' ROSSI. *Della vana aspettazione degli Ebrei del loro Messia*. Parme, 1773, in-4°. (Voir Esprit des journaux, 1774, **8**, p. 60-66.)

Aus einem Briefe des Herrn Dr FREUDENTHAL *in Breslau betreffend die im Talmud vorkommenden Märchen*. Dans *Orient und Occident*, **3**, p. 353-356.

Cfr. BOCHART, *Hierozoicon*. Edit. 1692, **1**, p. 961 et 980 et **2**, p. 660.

BUXTORF, *Synagoga judaica*. Bâle, 1680. p. 737-738.

BUXTORF, *Lexicon chald., talm. et rabb. édition* FISCHER, p. 113, 315 et 485.

Carmoly a combiné les aventures de B. B. Channah avec celles de Sindbâde dans *le Jardin enchanté*. Bruxelles. Decq. 1811. (Voyages de Bar-Bad par terre, p. 19-74. — Voyages de Bar-Bad par mer, p. 75-91.)

[1] Voir, p. ex., BARTOLOCCI, **1**, p. 516 et *passim*. — MIGNE. Dr des Apocryphes, **2**, p. 1298.

[2] BARTOLOCCI, **1**, p. 516.

nombre de soixante, se nourrirent de sa chair et soixante autres salèrent ce qui restait. De la pupille d'un des yeux du monstre, on tira trois cents tonneaux d'huile et ses os suffirent à rebâtir les villes détruites.

Un autre poisson, plus intéressant pour nous, présentait l'aspect d'une île ; on y descendit, mais quand on y fit du feu, il fallut se sauver au plus vite pour échapper au péril : on reconnaît sans peine ici l'aventure de Sindbâde [1].

Nous faisons grâce au lecteur du troisième poisson [2]. Mais il nous faut mentionner l'oiseau qui est un agrandissement formidable du rokh de Sindbâde, comme celui-ci n'est qu'un agrandissement plus modeste de l'épyornis ou du dronthe. L'apercevant un jour, les pattes dans l'eau, B.-B. Channah, la croyant à cause de cela peu profonde, voulut s'y baigner avec ses amis. Mais une voix du ciel (on voit reparaître ici le miracle) les avertit de ne pas s'y risquer : un bûcheron y avait laissé tomber sa hache, il y avait déjà de cela sept ans, et l'outil n'était pas encore arrivé au fond ; peut-être, d'ailleurs, à cause du mouvement violent de l'eau [3].

Ailleurs, notre intrépide voyageur nous parle de la fertilité de la Palestine [4] ; ailleurs encore [5], il nous rap-

[1] Bartolocci, *ibidem*. — *Quarterly Review*, **35**, p. 109-110. — Gaster, *Monatsschrift*, **29**, p. 426-427 et 472-475.

[2] Bartolocci, **1**, p. 517.

Quoique Qazwînî ne semble pas s'intéresser beaucoup aux animaux marins (**1**, p. 181), il en cite cependant d'assez grands (p. 175, 192, 196 *bis*, 202, 210-211, 221 *bis*). Les deux plus extravagants (p. 205-206 et 216, 9 à f.) sont, évidemment, d'origine juive.

[3] Bartolocci, **1**, p. 519.

[4] *Ibidem*, **1**, p. 528.

[5] Wagenseil. *Sota. Hoc est : Liber mischnicus de uxore adulterii suspecta.* Altdorfi Noricorum, 1674, p. 1029-1030.

porte que, voyageant dans le désert, il a vu un Arabe reconnaître, à l'odeur de la terre, la route de telle à telle ville, ainsi que la distance à laquelle se trouvait de l'eau. Et, ici, Wagenseil est à moitié disposé à le croire, parce qu'il a vu, dans Pietro della Valle, des spécimens de la sagacité incroyable des bédouins [1].

[1] *Viaggi*, **1**, p. 370. (Dans la traduction hollandaise de Glazemaker, 1666, **2**, p. 26-27.)

Si l'on était tenté de rapprocher le passage où Quinte-Curce parle des odeurs de l'Arabie (V, I, 11), il faudrait discuter la conjecture ingénieuse de MICHAULT (*Mélanges*, **2**, p. 208-209) : il lit *Arabia* OREORUM *fertilitate nobilis* au lieu de ODORUM.

C'est à des peuples du Maghreb que QAZWÎNI attribue l'art de suivre les traces. (**2**, p. 88.)

X.

Le pseudo-Maïmonide — Le conte intitulé :

Le Serment.

Mais si, en général, les juifs n'aiment pas les Mille et une nuits, nous en rencontrons un cependant dans l'histoire littéraire, qui sent tout autrement.

Ce juif, c'est le traducteur ou l'auteur d'un *maasé* (מעשה ירושלמי, l'histoire d'un homme de Jérusalem). On lui donne le nom d'Abraham Maïmoune et on l'identifie avec le fils du grand Moïse Maïmonide, qui s'appelait de même [1].

Inutile de dire que notre pseudo-Maïmonide n'a rien de commun avec le fils de Moïse, Abraham, qui était un savant théologien. On ne produit, en effet, aucun argument pour rendre cette assimilation vraisemblable et Steinschneider, dont chacun apprécie la science et l'esprit critique, la rejette sans hésiter.

Quoi qu'il en soit. nous ne connaissons à propos du pseudo-Maïmonide que l'histoire qu'il a composée. Ce conte, qui a pour but d'inculquer le respect du serment,

[1] Wolf, *Bibl. hebraea*, **1**, p. 87-88 et 333 ; **2**, p. 1278. — Bartolocci, *Bib. rabb.*, **1**, p. 41-42 et **2**, p. 293. — Steinschneider, *Serapeum*. **9**, p. 380-381 : *Heb. Bibliographie*, **19**, p. 113 : *die hebr. Uebersetz* p. 906, note 2. — Fürst, *Bibliotheca judaica*, **2**, p. 289-290 ; cfr. **2**, p. 50 et **3**, p. 79 et 137. — Pichard, *Le livre d'Hénoch sur l'amitié*, p. 69.

comme on le verra plus loin, a eu le plus grand succès et le texte hébreu en a été maintes fois imprimé : à Constantinople en 1518 ; à Venise en 1544 et 1605 ; à Vérone en 1617 ; à Amterdam, s. d et en 1753.

Puis Wagenseil en a donné le texte avec traduction latine en regard dans les deux éditions de ses *Exercitationes sex varii argumenti*, Altdorf, 1687, in-4° (voir le *Journal des sçavans*, édition d'Amsterdam, **16**, p. 108-111) et Altdorf, 1697, p. 213-240.

La traduction de Wagenseil fut suivie d'autres : en judéo-allemand, Homburg, 1711, in-8° ; en allemand, par Korn dans *Der jüdische Gilblas,* Leipzig, 1834 ; en hollandais, [1] et en français.

Cette dernière version, œuvre de Catherine-Charlotte Patin, petite-fille du célèbre Guy Patin, parut à Paris en 1688, in-12, sous le titre de *Mitra ou la démone mariée*. Elle fut rééditée à Lyon, s. d. in-12, à Paris en 1745 [2] et à La Haye, in-12, en 1748 [3].

Ajoutons enfin que Carmoly, dans son conte *Le parjure*, s'est visiblement inspiré de l'histoire de Mitra [4].

[1] *Arabische Joodsche Roman, ter betooj dat men zijn woordt en eedt moete houden, uijt het arab. in het heb. d.* ABRAH. M. MAIMONSZ *in het lat. d.* J. CHR. WAGENSEIL, *verd. d.* AL. PHILARETES. Gron. 1745. In-12.

[2] *Mitra ou la démone mariée. Nouvelle Hébraïque et morale...* A Démonopolis DDD 200 XLV. In-12 de (12) et 168 p., plus une gravure.

[3] On ne comprend pas comment REGNIER (*Œuvres de* J. DE LA FONTAINE, **6**, p. 88) a pu s'imaginer que le conte de Mitra est un arrangement ou une paraphrase du Belphégor de Machiavel.

[4] *Les Mille et un contes, récits chaldéens, par* CARMOLY. Bruxelles, Meline, Cans et Cie.... 1838, p. 105-112. — *Le jardin enchanté, contes chaldéens, par* E. CARMOLY. Bruxelles... Decq... 1844, p. 210-221.

Sur la valeur littéraire de ce conte, les avis diffèrent. L'auteur de l'avertissement publié en tête de la traduction de Mlle Patin (édition de 1745) s'exprime comme suit : " Il n'y a guère de rapport entre les quatre personnes qui ont travaillé à cette Historiette : celui qui l'a composée en Arabe, le Juif qui l'a mise en Hébreu, le Luthérien qui l'a traduite en Latin, et la Catholique Romaine qui nous la donne en Français, ne peuvent être suspects l'un de l'autre; et nous pouvons nous fier sur ce récit, comme sur l'original. Ils n'ont tous eu dessein que de se divertir, et de publier une jolie Fable, dont la moralité n'est pas moins excellente, quoiqu'elle s'éloigne de la commune manière d'écrire ".

Quant à Steinschneider, il la trouve absurde (*abgeschmackt*) [1]; Fürst, tout au contraire, y voit un conte excellent (*ein treffliches Mährchen*) [2], et le grave Bartolocci, tenant le milieu entre ces deux savants, montre une certaine complaisance : " *Historia, seu verius anilis fabula, lectu tamen curiosa* " [3].

Au lecteur donc de se faire un jugement personnel en lisant le résumé qui suit et où il rencontrera plus d'un élément des contes des Mille et une nuits : il trouvera peut-être, avec nous, que l'histoire rappelle assez bien la manière du second égyptien.

Le serment.

Un riche marchand, à son lit de mort, fait jurer à son fils, Dihon, de ne jamais aller sur mer, sous peine de voir la fortune passer à des œuvres pies.

[1] *Serapeum*, **9**, p. 381.
[2] *Bib. judaica*, **2**, p. 289.
[3] *Bib. rabb.*, **1**, p. 42.

Le fils tient d'abord parole; mais des marchands lui apportent d'outre-mer des richesses qu'y avait son père et, lui persuadant que celui-ci avait l'esprit troublé quand il l'a fait jurer, le décident à s'embarquer avec eux.

Tempête où tous périssent, sauf Dihon. Il arrive à terre et échappe à un lion en grimpant sur un arbre; là il trouve un hibou; effrayé, il se met sur le dos de la bête, qui, effrayée à son tour, s'envole et l'emporte. Entendant prier dans une synagogue, il se laisse tomber. Le maître qui y enseigne lui représente qu'il est chez des démons qui le dévoreront. En effet, ils sentent la chair humaine; mais sa connaissance de la loi juive lui vaut pardon et faveur, à condition qu'il enseigne : ce qu'il fait trois ans.

Le roi Asmodée, partant un jour pour réduire une ville révoltée, lui remet toutes ses clefs mais lui défend d'entrer dans une certaine maison.

Il y pénètre cependant et y trouve la fille d'Asmodée, dont le père, surnaturellement averti, accourt; mais comme Dihon n'a rien fait de mal et que le vœu secret d'Asmodée est, vu sa science, de le marier à sa fille, il l'accepte pour gendre.

Après des noces fastueuses, la fille fait jurer à Dihon qu'il l'épouse par amour et il doit même dresser acte du serment. Du mariage naît un fils, qui reçoit le nom de Salomon, en mémoire du grand roi hébreu. Mais regrettant la femme et les enfants qu'il a laissés au pays, Dihon obtient enfin de les aller voir un an, jurant et écrivant qu'il reviendra après ce délai. Un démon offre de le porter chez lui en vingt ans, un autre en dix; un autre encore, en un; un dernier, qui est borgne et bossu,

en un jour. Ce dernier est accepté, mais Dihon doit se garder de l'offenser, parce qu'il est enclin à la colère.

De retour dans son pays, Dihon, bien reçu des siens, demande en public au démon pourquoi il est borgne : c'est que, dans une rixe causée par sa colère, un ami l'a éborgné ; pourquoi il est bossu ? A cette question, pas de réponse et le démon, irrité, s'en va, Dihon lui déclarant qu'il ne retournera jamais.

Mais la fille d'Asmodée attend l'expiration du délai et renvoie le borgne ; refus de Dihon de revenir. Dans la pensée que la réponse de Dihon pourrait être causée par la qualité de l'envoyé, on députe successivement deux ambassades composées de gens plus nobles : nouveaux refus, Dihon répétant que sa femme est d'une autre espèce que lui et que son consentement à lui n'a pas été libre.

La femme, alors, prenant avec elle son fils Salomon, veut aller tuer son mari et détruire sa ville.

Elle envoie d'abord son fils ; mais sans succès.

Elle remet cependant sa cause aux juges dans la synagogue et leur présente ses arguments et ses actes ; ils reconnaissent que le mari doit ou bien rendre la dot ou bien reprendre sa femme : sinon, elle pourra le traiter comme elle le voudra.

Apaisée par la justice qu'on lui rend, elle déclare qu'elle va s'en aller, mais que son mari doit, une dernière fois, l'embrasser. Elle saisit cette occasion pour le tuer et demande aux habitants d'accepter son fils Salomon comme roi : il est de leur race et elle ne pourrait l'emmener sans raviver de tristes souvenirs.

Les habitants acceptent et la fille d'Asmodée va retrouver son père.

XI.

Conclusions.

Si le lecteur a bien voulu nous suivre jusqu'ici, il aura vu que nous avons essayé de démontrer trois propositions.

D'abord, qu'il y a lieu d'admettre l'existence de deux auteurs égyptiens différents.

Ensuite, que celui que nous appelons le deuxième auteur et à qui nous attribuons la récension égyptienne des *Mille et une nuits* semble être un juif converti à l'islamisme.

Enfin, que ce juif est, peut-être, le pseudo-Maïmonide.

Le lecteur aura sans doute aussi remarqué que, pour établir ces points, nous avons eu recours à de nombreuses conjectures et à de nombreuses hypothèses. Nous en blâmera-t-il ? Et ne pensera-t-il pas plutôt qu'il est toujours utile qu'un écrivain énonce nettement son opinion, si conjecturale qu'elle soit d'ailleurs, afin de permettre à chacun de puiser dans les souvenirs de ses lectures pour en confirmer ou en combattre chaque détail ?

Quoi qu'il en soit, nous devons, dès à présent, prévoir la plus sérieuse objection qu'on pourrait faire à notre troisième conclusion.

Si l'on tient compte de l'époque où a vécu l'auteur du conte " *Le Serment* " — et cette époque doit être anté-

rieure à 1518, date de la première édition hébraïque du *Serment* — on trouvera peut-être qu'il est trop ancien pour être l'auteur de la récension égyptienne des *Mille et une nuits*, puisque les manuscrits de cette récension semblent tous fort modernes [1].

Mais cet argument ne serait décisif, semble-t-il, que si l'on était définitivement fixé sur le classement des manuscrits et, surtout, si on connaissait plus exactement tous ceux que récèlent encore les bibliothèques de l'Europe et, avant tout, celles de l'Orient.

Or, de l'avis même de M. Zotenberg, dont le magnifique travail est d'ailleurs si précieux pour les nombreux et intéressants manuscrits qu'il a, le premier, sérieusement examinés, le classement n'est pas définitif encore [2].

Il nous semble donc qu'avant de tirer argument du fait que nous avons rappelé, il y a lieu d'attendre un plus ample informé.

[1] Voir *Notice sur quelques manuscrits des Mille et une nuits et la traduction de Galland*, par M. H. Zotenberg, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, **28**. **1**, 167-320.

[2] *Notices*, 168.

APPENDICES.

I.

Wahb ibn Mounabbih.

De tous les Israélites convertis à l'islamisme, dans les premiers temps de l'hégire, il n'en est probablement aucun qui ait exercé sur les musulmans une aussi grande influence que Wahb ibn Mounabbih, si l'on en juge, du moins, par le grand nombre de livres où il est cité.

Malheureusement, nous n'avons sur lui, ainsi que sur ses écrits, que fort peu de renseignements; aussi vaut-il peut-être la peine de rassembler ici tout ce qu'on sait jusqu'à présent à ce sujet [1].

Sur la vie même de Wahb ibn Mounabbih, nous ne connaissons que peu de chose. C'était l'un des descendants des officiers perses établis dans le Yémen; c'est dans ce

[1] Voir : IBN-KHALLIKAN'S. *Biographical Dictionary translated from the arabic by* Bn MAC GUCKIN DE SLANE. Paris, 1868, **3**. pp. 671-673.

WUESTENFELD. *Die Geschichtschreiber der Araber und ihre Werke*, no 16. Dans *Abhandlungen d. König. Gesell. d. Wiss. zu Göttingen*, **28**, p. 4.

SPRENGER. *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, **1**, p. 46, 55 et 137 et **3**, CXI, n.

HAMMER-PURGSTALL. *Literaturgeschichte der Araber*, **2**, 177-179 et 223-224.

pays qu'il vit le jour et qu'il mourut, âgé de 90 ans, l'an de l'hégire 110 (728 de l'ère chrétienne); selon d'autres, en 104, ou en 113, ou en 114, ou même en 116.

Juif de religion, il s'était converti à l'islamisme, nous dit l'*Al tibr al masboûk* [1]; mais son père s'étant converti du temps de Mahomet, il est plus probable qu'il a été élevé dans la religion de l'islam [2].

Auteur de nombreux écrits, s'il mérite confiance quand il rapporte des traditions relatives à Mahomet [3], il faut reconnaître que, dans ses autres écrits, il a menti audacieusement [4] : c'est ce que déclare formellement Ibn Haldoûne [5].

A sa carrière d'écrivain, il s'était préparé par de nombreuses lectures; il connaissait, dit-on, 30 ou même 70 ouvrages, non de métaphysiciens [6], mais de prophètes [7].

Longue est la liste de ses écrits.

D'HERBELOT. *Bibliothèque orientale*, édition de Maestricht, p. 897; cfr. p. 479.

Neue Auszüge aus ad-Dahabî und Ibn an-Naggar. Von A. FISCHER. Dans *Zeitschrift der deut. morg. Gesell.*, **44**, 438-442.

IBN AL ATÎR, édition TORNBERG, **5**, p. 131.

Il y a aussi une biographie, non encore publiée, dans le *Hilyat al awliyâ*, d'ABOU NOUʿAÏME. (FLUEGEL, *Lex. bibliog. a Haji Khalfa compositum*, **3**, p. 110), d'après le témoignage de Damîri. (Edit. de 1305, **1**, 10, 16 et **2**, 235, 17 à f.).

[1] Edition de 1306, p. 41.

[2] *Zeit. d. deut. morg. Gesell.*, **44**, 439.

[3] DE SLANE, p. 673, note 6.

[4] *Ibidem*, note 2.

[5] *Prolégomènes historiques* Dans *Notices et extraits des manuscrits*, **20**, **1**, p. 461; cfr. p. 208 et **19**, p. 24.

[6] HAMMER, 178.

[7] *Zeit. d. deut. morg. Gesell.*, **44**, p. 439 et 441.

On cite d'abord un livre sur les conquêtes, c'est-à-dire sur les premières expéditions des musulmans [1].

Puis un livre sur les hommes les plus excellents [2].

Un autre sur les prophètes [3]; c'est cet ouvrage qui doit avoir fourni le témoignage cité par H. Halfa, **1**, p. 449 et qui est la source de Qoutaïba, comme le dit Hammer et l'une des sources d'Atîr, au témoignage de Wüstenfeld [4].

On lui doit aussi le livre des *Choses d'Israël*, dont nous avons parlé plus haut.

Un livre sur les expéditions de Mahomet [5].

Une histoire des rois himyarites [6].

Un livre sur le destin, probablement une œuvre de sa jeunesse [7].

Faut-il aussi lui attribuer le commentaire du Coran dont parle H. Halfa [8]?. Ce qui laisse du doute, c'est que le bibliographe appelle l'auteur du commentaire Wahb, sans ajouter " fils de Mounabbih ".

Si l'on rapportait toutes les citations que lui ont empruntées les auteurs arabes, on se rendrait facilement compte de l'influence considérable qu'il a exercée sur l'historiographie et sur la littérature des Arabes: nous

[1] H. Halfa, **4**, p. 387.

[2] *Ibidem*, **4**, p. 518.

[3] *Ibidem*.

[4] D'après la table de l'édition de Tornberg, Wahb n'est cité que tome **1**, p. 11, 13, 55, 222 et 307.

[5] H. H., **5**, p. 646.

[6] Wuestenfeld.

[7] *Zeit. d. deut. morg. Gesell.*, **44**, p. 140 et 141.

[8] **2**, p. 382.

nous bornons à en indiquer quelques-unes en note [1].

Pour donner une idée de l'intérêt de ses livres, nous essayons de reconstituer plus loin le livre des prophètes et celui des *Choses d'Israël*.

[1] NÖLDEKE. *Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sasaniden. Aus d. arab. Chronik des Tabari*, p. 178, 182, 303 et suiv.

MAÇOUDI. *Les prairies d'or.* (*Trad.* BARBIER DE MEYNARD), **1**, p. 10 et 126; **5**. p. 462-464.

CARRA DE VAUX. *L'abrégé des merveilles*. p. 30. (*Orient und Occident*. **3**, p. 338).

LANE. *The Thousand and one Nights*. 1865, **1**. p. 32.

BOCHART. *Hierozoicon*. Edition de 1692, **2**. p. 350-351 et 856.

BASSET. *Loqmân berbère* (voir ma *Bibliographie arabe*, **3**, n° 11 O), p. XLIV.

II.

Le livre des Prophètes, de Wahb ibn Mounabbih.

On pourra assez facilement reconstituer une partie importante du commencement de cet ouvrage, parce que tout le préambule du livre d'ʿAntar n'en est qu'une reproduction plus ou moins complète.

Ce préambule traite en détail l'histoire d'Abraham et de Nemrod, puis celle d'Abraham et d'Ismaël, toutefois avec un peu moins de développements [1].

Mais il ne faudrait pas perdre de vue, d'une part, que l'auteur du préambule a utilisé d'autres sources encore, car il cite plusieurs fois Ibn ʿAbbâs [2] et Kaʿb al Ahbâr [3]; d'autre part, qu'il n'a pas complètement utilisé Wahb. On trouve, en effet, des passages de cet auteur qui ne figurent pas dans ʿAntar : par ex., le rire de Sara [4] ou l'histoire de Loth [5].

[1] Cfr. les fragments donnés par DAMÎRI, **1**, 118 et par le *Sirâg al mouloûk*, 132 et 132-133.

[2] ʿAntar, édit. 1286, **1**, p. 47 et 71.

[3] ʿAntar, **1**, p. 18, 20, 23, etc. — Voir, sur Kaʿb, le dernier appendice.

[4] GEIGER. *Was hat Mohammed aus dem Judenthume aufgenommen*, p. 130.

[5] TABARI, édit. de Leide, **1**, p. 339-340; cfr. p 335; c'est d'ailleurs le seul passage emprunté à Wahb par Tabari pour l'histoire d'Abraham.

La forme que donne Wahb ressemble beaucoup à celle que rapporte Weil [1] ou Hammer [2], moins à celle du *Yachar*. (MIGNE, *D^re des apocryphes*, tome **2**.)

Pour les autres parties du livre, on n'a pas encore trouvé une source aussi abondante et il faut se contenter, pour le moment, de fragments, dont voici quelques-uns [3] :

Le veau d'or,	Damîri, **2**, 97.
Moïse,	Sirâg al mouloûk, 57, 7.
Noé,	Damiri, **1**, 10, 16 et Rev. d. trad. pop., p., **12**, 247-248.
Samson,	Damîri, **1**, 226.
David,	Sirâg, 86 et Damîri, **2**, 56-57.
Salomon,	Qazwînî, **2**, 157-159.
Jérémie,	Damîri, **1**, 220-221.
Nubuchodonozor,	Damiri, **2**, 305.
Gog et Magog,	Damiri, **2**, 353.
Jésus,	Sirâg, 16.
Mahomet,	Damiri, **1**, 208.

C'est aussi dans le livre des Prophètes que nous semble avoir été insérée l'histoire des *Sept dormants* : Damîri, **2**, 254-255 et 263-264. — *Catalogue général des Mss. des bibliothèques de France*, **18** (Alger), 553, n° 1930.

On pourra augmenter encore cette liste en dépouillant d'autres auteurs arabes. Il faudrait peut-être aussi retrancher quelques-unes des citations précédentes, car elles pourraient bien appartenir à d'autres ouvrages de Wahb.

[1] *Biblische Legenden der Muselmänner*, p. 68-99.

[2] ROSENOEL, **1**, p. 45-63.

[3] Voir aussi p. 53.

III.

Le livre des Choses d'Israël de Wahb ibn Mounabbih.

Nous allons essayer, dans les pages qui suivent, de reconstituer le livre que Wahb a consacré aux Israélites, en rassemblant toutes les anecdotes qui en ont, ou certainement ou vraisemblablement, fait partie. Quant à l'ordre que Wahb a suivi dans son ouvrage, nous n'avons aucune espèce de données; il est probable, cependant, qu'il aura rapproché, sous des titres plus ou moins généraux, les anecdotes qui se ressemblaient par le sujet.

Nous classons les contes en trois catégories.

La première comprend ceux qui figurent dans les *Mille et une nuits* et sur lesquels nous nous réservons de donner plus de détails dans le volume de notre bibliographie arabe qui paraîtra bientôt.

La deuxième catégorie contient tous les contes que les auteurs arabes attribuent formellement à Wahb, soit qu'ils citent, en outre, le livre des *Choses d'Israël*, soit qu'ils ne le citent pas. Inutile de faire remarquer que, dans ce dernier cas, le conte pourrait bien être extrait d'un autre ouvrage de Wahb.

La troisième, enfin, donne les contes qui, à simple lecture, suggèrent l'idée qu'ils sont dûs à Wahb, à cause de leur caractère juif. Ce qui, naturellement, n'exclut

pas l'hypothèse qu'ils pourraient être dûs à des auteurs moins souvent cités que Wahb, tels, par exemple, que Ka'b al Ahbâr ou Ibn Abbâs.

Pour ces contes de la troisième catégorie, il ne faut pas s'arrêter à la circonstance que ceux qui les rapportent les attribuent à d'autres auteurs que Wahb : ces auteurs peuvent les lui avoir empruntés et leur avoir donné leur nom parce qu'ils les ont modifiés, notamment en les arabisant.

I.

Les contes des Mille et une nuits.

L'ANGE LE LA MORT.

1. — Un roi, plein d'orgueil, est arrêté par un homme mal vêtu : c'est l'ange de la mort, qui l'emporte sans lui accorder de délai pour faire des adieux aux siens.

L'ange se rend ensuite auprès d'un saint, qui refuse le délai qu'il lui offre et demande seulement à mourir pendant qu'il prie.

Ce conte est le premier de la collection intitulée *Igtirâr* dans les *Mille et une nuits*, édition de Boûlâq de 1297, **2,** 311-312. La traduction de Hammer [1] figure à son troisième volume, p. 414-415; nous ne citerons pas celle de Weil.

Le *Al tibr al masboûk*, attribue formellement ce conte à Wahb [2]. (Cfr. p. 31 *supra*.) — *Tazyine al aswâq*, 44-45.

[1] Rappelons, en général, que la traduction de Hammer n'est pas toujours assez fidèle.

[2] Les éditions des principaux ouvrages que nous citons sont les suivantes :

GAWZI, 1277.

DAMÎRI, 1305.

QAZWÎNI (en marge de DAMÎRI.)

Tazyine al aswâq, 1279.

D'après Damîri, **2**, 56, David reçoit de même l'ange de la mort sans lui faire d'objection.

Cfr. Perles, *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums*, **22**, 123.

L'ange de la mort.

2. — Un roi,qui a accumulé de grandes richesses, s'est bâti un magnifique palais et y donne un festin. L'ange de la mort pénètre malgré la résistance de ses gens et n'accepte pas de remplacement par un autre. Devant mourir, le roi maudit son argent, qui va passer à ses ennemis; mais l'argent, animé par une faveur de Dieu, répond qu'il est innocent; que c'était au roi à faire un pieux usage de ses richesses.

Igtirâr, n° 2, p. 312. — Hammer, **3**, 416-418. — *Tibr*, 42-44. (N'indique pas d'auteur.)

Cfr. Perles, *ubi supra*.

L'ange de la mort.

3. — Un tyran israélite demande à l'ange de la mort

Sirâg al mouloûk, 1306.
Al tibr al masboûk (en marge du *Sirâg*.)
Nafhat al Yamane, 1305.
Moustatraf, 1308.
Tamarât alawrâq (en marge du *Moustatraf*.)

un jour de répit pour faire pénitence, puis une heure : mais en vain.

N° 3, p. 312-313. — Hammer, 418-419. — Lane, **2**, 572. *Tibr*, 44-45. (L'attribue à Yazîde al raqqâsi.)

Alexandre le grand et le roi pieux.

4. — Alexandre trouve dans ses courses un pays dont les habitants enterrent leurs morts devant leurs portes, afin de toujours penser à leurs fins dernières et qui ne se nourrissent que de végétaux, ne voulant pas que leurs corps soient la tombe d'êtres vivants.

Le roi du pays, qui a refusé de venir le trouver et qu'il va voir, lui montre deux crânes : l'un est celui d'un tyran, l'autre celui d'un roi juste. Alexandre offre au roi de l'associer à son pouvoir ; mais il refuse, car on hait Alexandre, tandis que, lui, on l'aime.

N° 4, p. 313-314. — Hammer, 419-420.

Tibr, 46-47. (N'indique pas d'auteur.) — Damîri, **2**, 159, 5.

Cfr. Dukes, *Rabbinische Blumenlese*, 61-62.

Nouchirwâne et la situation de son empire.

5. — Nouchirwâne demande un jour, pour l'employer comme remède, une vieille brique d'un village en ruines,

On ne parvient pas à s'en procurer, preuve que l'empire est prospère.

C'est que, conformément aux maximes des anciens rois, la religion est protégée par la royauté, qui s'appuie sur l'armée ; celle-ci reçoit de l'argent que lui fournissent ceux qui cultivent et qui, parce que la justice règne, peuvent subsister : sinon, les sujets émigreraient et l'empire serait ruiné.

N° 5, p. 314. — Hammer, 421-422.

Ne pas perdre de vue l'origine perse de Wahb.

La réunion.

6. — Un juge israélite se rendant à Jérusalem, confie sa femme à son frère. Ayant refusé de lui céder, elle est accusée par lui d'adultère, enfermée dans une fosse et lapidée. Un passant la délivre, l'emmène et lui confie son enfant. Un malfaiteur, ne pouvant la séduire et voulant, la nuit, la tuer, se trompe et sacrifie l'enfant. La mère accuse la femme et la maltraite, mais est retenue par son mari. La malheureuse s'en va et aperçoit sur une croix un homme qu'on y laissera mourir s'il n'expie par des aumônes : elle paie pour lui et le délivre. Il lui bâtit un abri, où elle vit saintement.

Le bruit de ses vertus se répandant, le frère du juge, la mère de l'enfant occis et le malfaiteur, frappés de graves maladies, viennent la trouver pour qu'elle les guérisse. Elle exige une confession publique de leurs fautes, les guérit et se trouve justifiée aux yeux de son

mari, qui la reprend. Pardon général et conversion de tous.

N° 6, p. 314-316. — HAMMER, 422-424.

Cette histoire, dont la suivante semble être une imitation arabe, est extrêmement répandue. Voir ma *Bibliog. arabe.*

Cfr. PERLES, 123-124 note.

LA RÉUNION.

7. — Une femme fait vœu de se consacrer à Dieu à la Mecque parce que, dans une tempête, réfugiée sur une planche, elle a donné le jour à un enfant, qu'un matelot a jeté à la mer parce qu'elle ne voulait pas lui céder. Mais elle invoque Dieu et un monstre marin enlève le matelot. Puis, sur un navire qui la recueille, elle retrouve aussi son enfant, que le monstre marin y a apporté.

N° 7, p. 316-317. — HAMMER, 425-427.

Voir n° 6.

LE NÈGRE AIMÉ DE DIEU.

8. — Malgré des prières publiques, la pluie ne tombe pas à Basra. Un nègre la demande en secret, en invoquant l'amour que Dieu a pour lui : elle tombe aussitôt abondamment. Une personne qui l'a supris et blâmé

de la forme de sa prière, le voit entrer chez un marchand d'esclaves. Elle l'achète le lendemain non quoique, mais parce qu'il pleure toute la nuit. L'esclave voyant découverte son alliance avec Dieu, le prie de le faire mourir. Un jouvenceau apporte, pour l'ensevelir, deux vêtements comme on n'en a jamais vu sur terre.

On va à sa tombe demander à Dieu la pluie ou d'autres bienfaits.

N° 8, p. 317-310. – Hammer, 427-430.

Moustatraf, **1**, 131. (Attribué à Mâlik ibn Dînâr, qui est parfois cité et qui doit avoir fait des emprunts à Wahb.)

Perles, 122-123. — Gaster, *Monatsschrift*, etc., **29**, 218-219. — *Talmud*, traduction Schwab, **1**, 165.

Malgré le nom de Basra et le trait arabe du secret de l'alliance avec Dieu, qu'on préfère à la vie (cfr., p. ex. *Revue des traditions populaires*, **12**, 671), l'histoire est foncièrement juive; sa forme actuelle montre comment ces contes peuvent être arabisés.

La vertu récompensée.

9. — Un pieux couple israélite vit du travail de ses mains. Une grande dame s'éprend un jour du mari et le fait venir sous prétexte de lui acheter sa marchandise. Elle essaie, mais en vain, de le séduire : disant qu'il a des ablutions à faire, il demande à monter sur la terrasse de

la maison, et, bien qu'il sache qu'il va se tuer, il se précipite dans la rue; mais un ange le soutient.

De retour chez lui sans argent, il allume le feu, sur le conseil de sa femme, pour cacher sa misère aux voisins. Mais une voisine, qui vient demander du feu, voit que le four est rempli de pains.

La femme dit alors à son mari de prier Dieu de leur accorder de quoi alléger leur misère : le toit s'ouvre et arrive un rubis qui illumine la maison.

La femme rêve qu'elle est au ciel et qu'elle y voit que le trône destiné à son mari à une brêche : c'est celle du rubis. Elle lui dit alors de prier et le rubis disparaît, comme il était venu, pour reprendre sa place.

Les époux continuent à vivre dans la pauvreté.

N° 9, p. 318-320. — Hammer, 430-433. — Lane, **2**, 573-574. Le *Nafhat al Yaman*, 19, ne donne que le premier paragraphe de l'histoire. — Basset, *Rev. d. trad. pop.*, **14**, 169-170 et 166-167.

Perles, 17-28.

Haggâg (Hégiage) et son prisonnier.

10. — Un geôlier ne trouve plus que les fers d'un homme que Haggâg avait fait emprisonner et qui mettait sa confiance en Dieu. Le geôlier annonce au tyran cette délivrance miraculeuse, après s'être muni d'un linceul et d'une essence pour frotter les morts, sûr d'être tué.

N° 10, p. 320-321. — Hammer, 434-435.

Malgré le nom de Haggâg. le conte peut être d'origine juive et provenir de Wahb. Cfr. n° 8 et un autre conte, très probablement juif. n° 60, où Haggâg joue aussi un rôle.

Ces délivrances miraculeuses sont d'ailleurs connues dans la mystique arabe. (Voir *Tazyine al aswâq*, 47.)

Utilité des bonnes actions.

11. — Un homme pieux apprend qu'un forgeron a le pouvoir de prendre le feu en main sans se brûler; témoin du miracle et ne voyant pas chez le forgeron une piété de nature à expliquer cette faveur du ciel, il lui en demande la raison.

C'est que. amoureux d'une jeune fille qui ne veut pas lui céder, il a essayé d'en venir à bout en lui refusant plusieurs fois la nourriture qu'elle voulait obtenir de sa charité pendant une année de famine. A la fin, pourtant, touché de sa misère, il lui donne à manger sans condition. La jeune fille demande à Dieu que le feu ne puisse rien faire au forgeron ici-bas ni dans l'autre monde. Dieu l'exauce. de même que quand elle le prie de la faire mourir.

N° 11, p. 321-322. — Hammer, 435-437.

Voir n° 33 et Perles, 81-85 et 116-117.

Une seule bonne action peut valoir à quelqu'un une récompense (*Talmud*, trad. Schwab, **6**, 278) et même lui conférer le pouvoir de faire des miracles (*Ibidem*, 147-148.)

L'HOMME A LA NUÉE.

12. — Un pieux israélite a le privilège d'être accompagné d'une nuée qui l'abreuve, etc., mais qui, un jour, disparaît à cause d'une négligence de sa part dans le service de Dieu. Un rêve l'avertit que, seule, la prière d'un certain roi lui rendra sa nuée.

Il va le trouver et n'est reçu qu'au jour d'audience; dès son entrée, le roi le salue du nom d' " homme à la nuée. „ Après l'audience, il le mène dans une chambre délabrée et pauvrement meublée, et se revêt d'habits modestes. C'est que, depuis quarante ans, quand il a expédié les affaires du royaume, longtemps gouverné par sa famille mais dont il n'a accepté la direction que pour empêcher des troubles, il se retire ici, gagne sa vie par un travail manuel, jeûne toute la journée, se nourrit de fèves, etc. La reine, qui a aussi salué l'homme à la nuée comme le roi l'avait fait, partage sa vie. La prière du roi, à laquelle la reine dit amen, lui rend sa nuée.

N° 12, p. 322-324. — HAMMER, 437-440.

N° 74. — *Moustatraf*, **1**, 135-136. (Sans indication d'auteur.) — Manuscrits de Berlin, **20**, 51.

Voir PERLES, 123. — GASTER, *Monatsschrift*, **29**, 215-225.

Les Arabes ne connaissent pas seulement des juifs ayant une nuée à leur disposition, comme, par exemple, Abraham (TABARI, édit. de Leide, **1**, 276, 1; cfr. 274, 15; 275, 8; 276, 17 et 277, 6) mais aussi des Arabes jouissant du même privilège. (DAMÎRI, **2**, 11, 7 à f.)

La chrétienne convertie.

13. — De deux héros musulmans qui, au temps d'Omar, excitent l'admiration des chrétiens, dont, avec d'autres, ils assiègent une forteresse en Syrie, l'un est tué et l'autre, fait prisonnier. Pour le gagner, on veut le convertir et on lui fait voir la fille d'un des grands. Mais il résiste à la tentation en récitant le Coran et la jeune fille, qui s'éprend de lui, se convertit.

Il ne peut l'épouser faute de deux témoins musulmans, de dot, etc.; mais elle obtient la permission de s'en aller avec lui sous prétexte qu'il ne veut pas habiter l'endroit où son frère a péri. Ils rencontrent une armée, qui effraie moins la jeune fille, confiante en Dieu, que le guerrier; mais c'est une armée d'anges, avec le frère martyr, qui vient féliciter à l'occasion du mariage. Le martyr annonce que Dieu a replié la terre et qu'ils seront, au lever de l'aurore, à Médine. Les anges leur disent, de leur côté, que leur mariage était décidé au ciel, deux mille ans avant Adam.

Arrivés à Médine, ils rencontrent Omar, qui, ce jour-là, avait mis moins de temps à la prière afin d'aller à la rencontre des fiancés, comme il l'annonce au grand étonnement de ses amis. On fait un festin de noces.

N° 13, p. 324-326. – Hammer, 441-455. — Lane, **2**, 574-577.

Ce conte est-il de Wahb ou a-t-il été ajouté par le pseudo-Maïmonide ?

Conversion d'une princesse chrétienne.

14. — Ibrâhîm al-Hawwâs est mené à une princesse chrétienne malade, au sujet de laquelle on a fait mourir plusieurs médecins qui ne l'ont pas guérie. Il ne la salue pas le premier, mais elle l'interpelle par son nom, ayant été miraculeusement avertie de son arrivée. Sa maladie est d'aspirer à l'islamisme. Ibrâhîm l'instruit et favorise sa fuite en pays musulman, où elle vit encore pieusement sept ans à la Mecque.

N° 14. p. 326-328. — Hammer, 445-449.
Même observation qu'au n° 13.

La justice de Dieu.

15. — Un prophète voit de sa montagne, que baigne un ruisseau, un cavalier s'y abreuver et oublier sa bourse. Survient un homme qui l'enlève, puis un bûcheron, auquel le cavalier, revenu sur ses pas, la réclame et qu'il tue.

Il doute de la justice divine; mais Dieu lui révèle que le père du cavalier avait volé la même somme au père du voleur; le bûcheron avait tué le père du cavalier.

N° 15, p. 328. — Hammer, 449-451. — Lane, **2**, 577-578. Voir *Bibl. arabe*, **2**, n° 148, 78. — Qazwînî, **1**, 4-5. — de Sacy, *Chrest. arabe*, **3**, 427-428. — *Spectator* d'Addison, n° 237. — Perles, 123.

LE SAINT QUI DÉSIGNE SON SUCCESSEUR.

16. – Un passeur d'eau reçoit en dépôt d'un vieillard qu'il accueille pour l'amour de Dieu, différents objets, notamment son bâton, qu'il remettra à celui qui les réclamera, après que, le lendemain, averti par révélation, il aura rendu les derniers devoirs à un vieillard qu'il trouvera mort. Un voleur, informé en rêve, vient réclamer le dépôt. Le passeur affligé est consolé par une vision.

N° 16, p. 328-329.
Moustatraf. **1**, 132.

LE SERMENT.

17. — Un israélite à son lit de mort exige de son fils la promesse de ne jamais faire de serment. Pour tenir sa parole, il se ruine à payer des gens de mauvaise foi, qui se disent créanciers et auxquels il ne peut opposer le serment. Il quitte alors sa patrie et une tempête sépare cet homme, sa femme et ses deux fils.

Abordant dans une île, il prie Dieu trois jours : chaque fois des formes sorties de la mer viennent prier avec lui. Une voix lui révèle alors que l'île est pleine de trésors. Il en dispose au profit des matelots qui visitent l'île et rassemble une grande population, dont il devient le roi.

Attirés par sa réputation, ses fils, recueillis jadis chacun par des gens bienfaisants et sa femme sauvée par un marchand, arrivent dans l'île. Il nomme l'un des jeunes gens

secrétaire et confie à l'autre, qui était commerçant, la surveillance de ses affaires. Le marchand qui avait recueilli la femme apporte des cadeaux au roi, qui, pour pouvoir le garder la nuit auprès de lui, charge son secrétaire et son administrateur d'aller veiller sur la femme. Causant entre eux de leurs aventures, ils se reconnaissent. La mère, qui les a entendus, feint de les accuser et, quand ils comparaissent tous devant le roi, ils se reconnaissent tous.

N° 17, p. 329-331. — HAMMER, 451-454.
PERLES, 28-34.

LE LÉPREUX.

18. — Abou'l Hassan aldourrâg, se rendant à la Mecque, refuse la société d'un lépreux. Le retrouvant partout avant lui, il reconnaît sa sainteté et demande à son tour à l'accompagner, mais en vain. Un jour le lépreux vient le tirer par derrière; mais quand Abou'l-Hassan, qui s'était évanoui, revient à lui, il a disparu. Une autre fois il le revoit encore et obtient qu'il demande pour lui trois faveurs à Dieu : d'aimer la pauvreté, de n'avoir jamais de ressources assurées, d'être sauvé. Exaucé pour ses deux premières demandes, il espère pour la troisième.

N° 18, p. 331-333. — HAMMER, 455-457.
Ce conte porte plutôt l'empreinte du mysticisme arabe.

Utilité de l'aumône.

19. — On coupe les mains à une femme, parce que, contrevenant à la défense du roi de rien donner aux pauvres, elle a remis deux pains à un mendiant. Plus tard, le roi l'épouse à cause de sa beauté ; mais, trompé par les calomnies de femmes envieuses, il la chasse avec son enfant. Errante, elle le laisse tomber par accident dans l'eau : grâce aux prières de deux hommes (ce sont les deux pains), miraculeusement, son enfant est sauvé et les mains lui sont rendues.

N° 1 de *Excellence et utilité de l'aumône*, *Mille et une nuits*, **2**, 181. — Hammer, 333-334. — Lane, **2**, 455-456.

On trouvera, dans la *Bibl. arabe*, des détails sur ce conte si connu. Citons seulement ici Perles, 74-75 et donnons deux exemples de personnifications du même genre : Un enfant est sauvé par deux pains que le père avait donnés (*Moustatraf*, **1**, 9. 11 à f.) ; un plaisir fait à quelqu'un est personnifié et intervient. (*Moustatraf*, **1**, 103.)

Utilité des bonnes actions.

20. — Un pieux israélite, qui vit de son gain quotidien, donne un jour son salaire à un pauvre corréligionnaire ; il n'a donc plus de quoi nourrir sa famille ni acheter les matières premières pour son travail. Il essaie de vendre une vieille cruche et un vieux bonnet ; un pêcheur lui offre en échange un poisson gâté, dont personne n'a voulu. Quand on l'ouvre, on y trouve une perle

non percée, pour laquelle il reçoit 70000 dirhems (n° 47). Un pauvre lui demande part : il offre la moitié. Mais le pauvre refuse, car c'est un envoyé de Dieu qui doit l'éprouver. Le juif est, dorénavant, hors d'affaire.

N° 2 de *Excellence*, etc., 181-182. — HAMMER, 334-335. — LANE, **2**, 456-457.

PERLES, 70-75. — DAMÎRI, **2**, 64, 7 à f. donne les décisions juridiques sur le cas d'une perle qu'on trouve : non percée, elle est *res nullius*.

REPRÉSAILLES.

21. — Un porteur d'eau de Boukhâra, qui sert depuis trente ans, s'oublie un jour jusqu'à baiser la main de la maîtresse de la maison. C'est une punition du ciel ; car le mari de cette dame a baisé, au même moment, la main d'une personne qui était venue dans sa boutique.

N° 15 de *Collection*, *Mille et une nuits*, **2**, 228-229. — HAMMER, 355-356.

Tibr., 157-159.

LA CHASTE SUZANNE.

22. — Deux vieillards n'ayant pu séduire une vertueuse israélite, l'accusent d'avoir eu des rapports avec

un jeune homme qui s'est enfui. Daniel, âgé alors de douze ans, (c'est son premier miracle), s'avise d'interroger les témoins séparément; l'un indique un poirier, l'autre un pommier, comme lieu du méfait. La foudre tue les calomniateurs.

N° 21 de *Collection*, p. 232. — *Tazyine*, 275-277. — Hammer, 360-361.

II.

Contes attribués à Wahb ibn Mounabbih par les auteurs arabes [1].

Le crane.

23. — Jésus trouve un crâne qu'il fait parler. Il a appartenu à un roi du Yémen qui a vécu mille ans, qui a eu mille fils, qui a eu pour femmes mille vierges, qui a mis en fuite mille armées, tué mille héros et pris mille villes. Mais ce monde n'est qu'un rêve.

Le *Sirâg al moulouk*, 15-16 dit expressément que ce conte est tiré du livre des *Choses d'Israël* de Wahb; de même, le *Moustatraf*, **2**, 260, 9. — Le *Sirâg*, à la p. 16, répète la même histoire en termes un peu différents et dit que Wahb l'a trouvée dans un des livres des prophètes [2].

[1] Les contes, depuis le n° 23 jusque 29 sont formellement donnés comme tirés du livre des *Choses d'Israël* de Wahb.

Les n°s 30 à 39 sont attribués à Wahb, sans indication du livre auquel ils sont empruntés.

Rappelons que le n° 1 est aussi formellement attribué à Wahb. Cfr. p. 31 plus haut.

[2] Il faut rapprocher l'histoire que donne le *Sirâg*, p. 11, 18 : David trouve dans une caverne le corps d'un roi de haute taille et, à côté, sur une pierre, une inscription disant qu'il a régné mille ans, etc.

Mais les manuscrits de Gotha, n°s 2736 et 2737 attribuent l'histoire à Ka'b al ahbâr.

Elle est très populaire en Orient. En fait de manuscrits arabes, il faut citer ceux de Gotha (PERTSCH, *die arab. Handschriften.... Gotha*, **4**, 453-454, n°s 2736 et 2737; 464, n° 2756, 2; 465, n° 2757, 2; 467, n° 2760, 3); celui de Leipzig (PERTSCH, **4**, 453); celui de Berlin (AHLWARDT, *die Hands. Verzeichnisse... Berlin*, **19**, 476, n° 20 et ceux de Paris (*Bibliothèque nationale. Département des manuscrits. Catalogue des manuscrits arabes, par M. le Baron* DE SLANE, p. 623 et 624, n°s 3652, 6° et 3655, 16°).

Traduction hindoustanie, PERTSCH, **5**, 56. — Traductions persane et géorgienne, *Orientalische Bibliographie*, **7**, 85, n° 1571.

On voit, par notre exemple, qui est certain, que Wahb n'a pas seulement suivi un prototype juif, mais qu'il a aussi utilisé les évangiles apocryphes.

L'ARBRE ADORÉ.

24. — Un pèlerin, voyant adorer un arbre grâce aux artifices de Satan et voulant le détruire, se laisse séduire par la promesse d'un dînâr à recevoir journellement. Mais bientôt il n'obtient plus rien et ne peut rien contre l'arbre, parce qu'il veut le détruire par vengeance et non par esprit de piété.

Voir *Bibl. arabe*, **2**, n° 148, 44.— QAZWÎNI, **2**, 151-152.—

Moustatraf, **2**, 118. — BASSET. *Rev. d. trad. pop.*, **13**, 122. — *Hibbour*, n° 2 (quatrième appendice).

LE DESTIN.

25. — A un prophète qui passe, un oiseau près d'un piége dit qu'il le voit parfaitement. Le prophète le retrouvant pris plus tard, l'oiseau lui dit que, quand le temps marqué est venu, on n'a plus d'oreilles ni d'yeux.

Sirâg, 149, 5. — *Moustatraf*, **2**, 234, 3. — BASSET, *Rev. d. trad. pop.*, **12**, 69. — Même revue, **14**, 415-417. — Cfr. *Bibl. arabe*, **2**, n° 113, 97.

LA PRINCESSE PIEUSE.

26. — Une jeune princesse disparaît un jour. Vêtue en homme, elle fait l'édification d'un couvent. A sa mort, on découvre la vérité : au lieu de l'enterrer, on la porte avec respect jusqu'à ce que le corps se dissolve.

Sirâg, 19, 12. — Cfr. *Bibl. arabe*, **2**, n° 144, 38.

LA CAUTION DE DIEU.

27. — Un homme emprunte une somme et offre la caution de Dieu. Empêché de s'embarquer quand il veut aller payer sa dette, il enferme la somme qu'il doit dans

un morceau de bois, qu'il jette à la mer : le flot l'apporte au créancier.

Le *Moustatraf*, **2**, 232, 13 dit que ce conte est emprunté au livre des *Choses d'Israël* – C'est le 23ᵉ miracle de GONZALO DE BERCEO, *Milagros de nuestra Señora*, ou la 45ᵉ légende de GAUTIER DE COINCY, *Miracles de la Sainte Vierge*. (PUYMAIGRE, *Vieux auteurs castillans*, **1**, 302-303.)

Voir BASSET, *Rev. d. trad. pop.*, **9**, 14-31. — Manuscrits de Berlin, **3**, 59, 4. — CAYLUS, Œuvres, **8**, 72-74.

LES CHEVAUX.

28. — Les chevaux sont formés du vent du Sud.

DAMÎRI, **1**, 285, 1.

LA HUPPE DE SALOMON.

29. — Ce sont les huppes qui cherchent l'eau pour Salomon.

Sirâg, 149, 18.

L'ange de la mort.

30. — Amitié de Salomon avec l'ange de la mort.

Qazwîni, **1**, 98-100

L'ange de la mort.

31. — A l'ange de la mort qui vient d'enlever un violent, on demande qui lui a jamais inspiré le plus de pitié. „ C'est une femme qu'il avait reçu l'ordre de prendre, ainsi que l'enfant qu'elle venait de mettre au monde au désert. „ Or, cet enfant, c'est le violent qu'il vient d'enlever.

Qazwîni, **1**, 100, 15 à f.

Utilité de l'aumône.

32. — Un loup enlève un enfant; mais comme sa mère a fait la charité à un pauvre, un ange ramène l'enfant.

Damîri, **1**, 328, attribue à Wahb l'une des trois formes de l'historiette, qu'il donne d'ailleurs toutes les trois.

Utilité des bonnes actions.

33. — Trois hommes ensevelis dans une caverne

cherchent à se rappeler leurs bonnes actions, dans l'espoir que Dieu les délivrera.

Le premier ayant donné un jour salaire entier à un ouvrier qui n'avait travaillé qu'un demi-jour, mais en faisant la besogne de toute une journée, un autre ouvrier, se fâchant, s'en va refusant sa paie. Le maître place cet argent en bétail et rend tout le troupeau, quand l'ouvrier, devenu vieux, est venu un jour le voir.

Le deuxième, après avoir demandé, en temps de disette, à une femme qu'elle lui cède si elle veut obtenir un secours, renonce à son dessein quand, vaincue par la détresse, elle veut se sacrifier pour les siens. (Cfr. n° 11.)

Le troisième a respecté un jour le sommeil de ses parents.

Le rocher, qui fermait la caverne et qui s'était de de plus en plus déplacé, s'écarte maintenant tout à fait.

Damîri, **2**, 251-252; Wahb est cité p. 251, 8 à f. — *Tazyine,* 353-354 (forme différente). — On a cru voir dans le Coran, sourate 18, 8 une allusion à cette histoire et Baïdâwi la raconte à ce propos. (Edit. Fleischer, **1**, 555-556.)

L'aveugle et le boîteux.

34. — " Parmi divers récits du même genre qui se rencontrent chez Kessaeus (c.-à-d. Kisâyi, voir d'Herbelot, Bibl. orient., 477), nous choisirons celui auquel il donne pour titre : *Histoire d'un aveugle et d'un boiteux.* „ Waheb

Ibn-El Mamba (c.-à-d. Wahb ibn Mounabbih) dit : Ceci est aussi un des miracles de Jésus. Un voleur entra dans le logis de Dahcan où demeuraient Marie et Joseph, et il emporta tout ce qui s'y trouvait. Dahcan, très affligé, dit à Jésus : " Apprends-moi quel est celui qui m'a dérobé ma propriété. „ Jésus répondit : " Fais réunir devant moi tous les gens de ta maison. „ Lorsque cela fut fait, Jésus dit : " Où est l'aveugle un tel et où est le boîteux ? „ Et lorsqu'il eurent été amenés devant lui, Jésus dit : " Voici les deux voleurs qui t'ont dépouillé de tous tes biens. „ Et le peuple étant frappé de surprise, Jésus dit : " Ce boîteux a été aidé des forces de l'aveugle et l'aveugle a été secondé par les yeux du boîteux ; l'un tenait de sa main une corde par la fenêtre, tandis que l'autre allait chercher les objets volés et les lui apportait. „

" Pococke rapporte un apologue à peu près semblable d'un aveugle et d'un boîteux, apologue que, suivant le *Kenzi al Asrar*, Dieu doit proposer aux hommes au jour du jugement dernier, lorsque le corps et l'âme rejetteront mutuellement l'un sur l'autre le blâme de tous leurs péchés „ [1].

Cfr. *Bibl. arabe*, **2**, n° 152, 13 et **3**, p. 52-53. — Perles, 75-77. — *Magazin f. d. Wiss. d. Judenthums*, **19**, 35-36. — Ibn al Atîr, édit. Tornberg, **1**, 222.

---

[1] Brunet, *Les évangiles apocryphes*, 1863 107-108.

On voit par cette citation qu'on pourra puiser dans Kisâyi pour compléter notre reconstitution du livre des *Choses d'Israël*.

Le scrupule.

35. — Un roi veut forcer un homme pieux à manger du porc. Le prétorien, désirant le sauver, fait tuer un chevreau et le sert comme si c'était du porc. Mais l'homme pieux refuse d'y goûter, pour qu'on ne s'autorise pas de l'exemple qu'il semblerait donner : on le met à mort.

Sirâg, 29, 19.

La vie solitaire.

36. — Dieu révèle à un prophète d'Israël que, s'il veut trouver un jour une demeure auprès de lui, il doit vivre isolé le jour et la nuit, comme l'oiseau solitaire au désert.

Sirâg, 21, 8.

Le néant du monde.

37. — Jésus permet un jour à ses compagnons affamés de prendre du grain dans un champ. Le propriétaire accourt, criant que le champ est à lui, qu'il le tient de ses ancêtres par hérédité.

Sur la prière de Jésus, Dieu envoie tous ceux qui, depuis Adam, ont été propriétaires de ce champ.

Sirâg, 11, 16 à f. — *Moustatraf*, **2**, 258. - Basset, *Rev. d. trad. pop.*, **12**, 67-68.

OG.

38. — Histoire d'Og.

QAZWÎNI, **2**, 339-341.

LA CHAUVE-SOURIS.

39. — Jésus crée la chauve-souris.

DAMÎRI, **1**, 269, 14 (Wahb est cité l. 18). — QAZWÎNI, **2**, 230. — *Moustatraf*, **2**, 98. — BOCHART, *Hierozoicon*, **2**, 350-352.

Cfr. Coran, sourate 3, 43 et sourate 5, 110. — BRUNET, *Les évangiles apocryphes*, 57, 58, 86 et 93 [1].

[1] C'est Wahb encore qui énonce le principe que si un souverain veut le mal ou le fait, la nature elle-même s'empire (*Sirâg*, 37, 18 à f. — Cfr. *Bibl. arabe*, **2**, nº 148, 4.).

Le *Sirâg*, 10-11, nous fait aussi connaître les enseignements d'un moine, que donne Wahb.

III.

Contes qui semblent dus à Wahb.

L'ange de la mort.[1]

40. — L'ange de la mort s'étonne de voir à la cour de Salomon un homme qu'il a reçu l'ordre d'aller enlever sans retard dans l'Inde. C'est que, effrayé de ce que l'ange le regarde, cet homme obtient de Salomon d'être immédiatement transporté dans l'Inde.

Qazwînî, **1**, 100. — *Moustatraf*, **2**, 244. — *Tibr*, 45-46. — Redhouse, *Mesnevī*, **2**, 71-72; cfr. *Sitzungsberichte*, de Vienne, **7**, 645. — Laboulaye, *Abdallah*, 1871, 16-17.

Charité envers les animaux.

41. — Un israélite ayant tué un veau devant sa mère, Dieu dessèche sa main. Il remet un jour dans son nid un oiselet qui en était tombé. Dieu le guérit.

Damîri, **2**, 181, 7 à. f.

---

[1] L'ange de la mort n'a pas cessé de hanter l'imagination des juifs. Voir, par exemple, deux contes de Lemberg dans *Zeitschrift des Vereins für Volkskunde*, **4**, 210.

Cette pitié pour les oiseaux semble provenir d'une extension donnée chez les Israélites au précepte du verset 6 du 22e chapitre du Deutéronome.

Charité envers les animaux.

42. — L'enfant d'un pêcheur, par piété, rejette à l'eau les poissons que prend son père.

Damîri, **2**, 26, 15 à. f.

Même sujet. — Utilité de l'aumône.

43. — Une colombe, à laquelle un homme enlève toujours ses petits, s'adresse à Salomon, qui charge deux génies de le tuer. Mais comme il fait une aumône, deux anges repoussent les satans quand l'homme prend encore une fois les petits.

Tamarât al awrâq, **2**, 243. — Dans Damîri, **2**, 181, 9. cette histoire est attribuée à Mahomet.

Utilité de l'aumône.

44. — Des gens passant devant Jésus, il dit que l'un d'eux mourra le jour même. Quand ils reviennent, il dit à celui qui aurait dû mourir de déposer son fagot : on y trouve un serpent. C'est qu'il avait donné un morceau de son pain à un mendiant, ce qui l'a sauvé.

Damîri, **1**, 24, 13 à f. (Attribué à Mahomet.)

Cfr. *Hibbour*, n° 1, plus bas. — *Monatsschrift f. Gesch. u. Wiss. d. Judenthums*, **29**, 550-552. — Migne. *Dictionnaire des apocryphes*, **2**, 171-172, note 148.

Utilité de l'aumône.

45. — Les gens de Sâlih le prophète l'avaient prié de demander à Dieu de punir un homme qui leur avait nui. Sortant pour ramasser du bois, il emporte un jour deux pains, dont il mange l'un et dont il emploie l'autre en charités. Il revient sain et sauf et, quand on s'en étonne, Sâlih, apprenant ce qu'il a fait, lui enjoint de délier son fagot, où l'on trouve un serpent, et lui dit que sa charité l'a sauvé.

Damîri, **1**, 24, 17 à f. [1]

Utilité de l'aumône.

46. — Un scorpion tue un serpent qui allait mordre un homme endormi. C'est la récompense de la charité d'un peu de pain qu'il avait faite à une vieille femme.

Basset, *Rev. d. trad. pop.*, **12**, 483-484.

---

[1] Cfr. *Rev. d. trad. pop.*, **12**, 400-401.

Utilité des bonnes actions.

47. — Un homme propose à ses cohéritiers que celui qui soignera leur père à l'agonie n'aura point part à la succession et accepte lui-même de s'occuper de lui à cette condition. Après la mort, le père apparaît trois fois au fils; la première, il l'engage à aller dans tel endroit, où il trouvera cent dînârs, mais sans lui dissimuler qu'il n'y aura pas là de bénédiction; de même pour les dix dînârs dont il lui parle la deuxième fois. A la troisième, il lui fait trouver un dînâr béni, avec lequel le fils achète deux poissons contenant, chacun, une perle. Le roi les acquiert successivement, payant double la seconde, parce qu'il veut compléter la paire.

Damîri, **2**,78. Basset, *Rev. d. trad. pop.*, **13**, 561. — Cfr. n° 20.

Utilité des bonnes actions.

48. — Un pieux berger résiste à la tentation à laquelle le soumet un ange qui a pris la forme d'une belle jeune fille. Pour le récompenser, Dieu avertit en rêve un solitaire voisin d'aller trouver le berger. En route, le solitaire s'écarte d'une source pour ne pas empêcher les animaux sauvages d'y venir. Il va vivre avec le berger.

Bibl. arabe, **2**, n° 154, 3. — Perles, 78-81.

Utilité des bonnes actions.

49. — Un homme, qui a été vertueux pendant septante ans [1], pèche sept jours avec une femme. Se trouvant une fois, lui onzième, avec dix aveugles auxquels on distribue dix pains, il renonce à en prendre un pour ne pas en priver l'un des aveugles, malgré la faim qui le torture. Quand on pèse ses actions, les mauvaises l'emporteraient si sa renonciation, ajoutée aux bonnes, ne faisait pencher la balance en sa faveur.

Moustaṭraf, **1**, 9-10. — Basset, *Rev. d. trad. pop.*, **13**, 554-555.

Méfait puni.

50. — Le voisin de Barṣîṣâ, ascète israélite, lui amène sa fille malade pour qu'il la guérisse par ses prières. Iblis représente à Barṣîṣâ qu'il peut accepter sans inconvénient. Mais Iblis le tentant encore, il la rend mère, puis la tue. Le peuple averti par le diable va le mettre à mort; Iblis lui promet alors de le sauver s'il l'adore; il le fait et meurt en réprouvé.

Moustaṭraf, **2**, 118, 7. — Qazwînî, **2**, 149-150. — Basset, *Rev. d. trad. pop.*, **14**, 289-290.

---

[1] Cfr. *Rev. d. trad. pop.*, **13**, 224.

Baïḍâwi croit qu'on pourrait peut-être voir une allusion à cette histoire dans le verset 16 de la sourate 59 du Coran. (Edition Fleischer, **2**, 325, 15.)

Voir *Bibl. arabe*, Syntipas.

Méfait puni.

51. — Un juif tue des enfants et les jette dans une cave. Quand la mesure de ses iniquités est comble, on retrouve chez lui deux jeunes enfants, puis les autres, grâce à un petit chien qu'on envoie sur le conseil d'un prophète juif.

Damîri, **1**, 176, 17.

Même sujet. — Malédiction.

52. — Un homme violent enlève de force un poisson à un pêcheur; celui-ci prie Dieu de le punir. Le poisson le blesse (avant d'être cuit ou après). On doit lui couper successivement le doigt, la main, le bras. Averti par un rêve, il se réconcilie avec celui qu'il a lésé et est miraculeusement guéri.

Tibr, 49-50. — *Sirâg*, 124, 10. — *Moustaṭraf*, **1**, 96-97. — Damîri, **2**, 325, 7 (sans le miracle de la guérison.)

Méfait puni.

53. — Un homme qui pêche le vendredi est englouti avec sa mule.

Damîri, **2**, 325, 6.— Cfr. Coran, sourate 2, 61 et Damîri, **2**, 212-213.

Méfait puni.

54. — Un serpent poursuivi par un chasseur demande à Jésus de le repousser, sinon il le déchirera. Jésus repasse et le trouve pris. " C'est qu'il m'a trompé par ses serments ; mais le poison de son parjure lui nuira plus que mon poison. „

Gawzi, 214-215 et, d'après lui, Damîri, **1**, 252, 7 à. f.

Méfait puni.

55. — Les héritiers d'un homme qui faisait profiter les pauvres de sa récolte ne suivent plus cet exemple ; le feu détruit leur récole.

Qazwîni, **1**, 147, 15. — Le Coran, sourate 68, 17 et suiv. fait allusion à cette anecdote.

Puissance de la prière.

56. — Grâce à la prière, un homme reçoit d'un

milan une bourse et des pierres précieuses; un autre, auquel un milan avait enlevé la viande qu'il avait achetée, trouve aux mains de sa femme de la viande que deux milans en lutte avaient laissé tomber devant elle; un autre maudit un milan qui lui en enlève et qu'un os étouffe; un prédicateur, par sa prière, fait mourir, puis revivre, un milan qui l'a gêné.

Damîri, **1**, 209.

La justice de Dieu.

57. — L'or qui revient toujours à son maître. Volé par un boucher, qui le fait avaler par une vache, il se retrouve quand le maître achète et tue la vache. Ramassé par un un berger et caché dans un fossé, il retourne au maître, dont le vent a chassé le turban dans le fossé. Rendu en partie au berger et caché par lui dans un bâton, il tombe dans l'eau et est repêché par le maître.

Bibl. arabe, **2**, n° 113, 137.

Le dédain du monde.

58. — Un homme à son travail ne se détourne pas pour voir passer un roi. C'est qu'il a vu enterrer le même jour un roi et un pauvre, dont le vent a confondu les ossements de façon qu'on ne peut les distinguer.

Sirâg, 11, 13. (D'après Mâlik ibn Anas.)

LE DÉDAIN DU MONDE.

59. — Alexandre se fait amener le descendant des rois d'une ville, qui est toujours au milieu des tombes, et lui offre de lui rendre son rang. Mais l'autre, qui ne peut distinguer, dit-il, les ossements des rois de ceux des sujets, n'accepterait qu'une vie non suivie de mort, une jeunesse sans décrépitude, une richesse à laquelle ne succède pas la misère, une joie sans douleur. Qu'on lui laisse donc demander tout cela à Celui-là seul qui peut l'accorder.

Sirâg, 15, 10 à. f. — BASSET, *Rev. d. trad. pop.* **13**, 554.

SAINTETÉ.

60. — Un roi à la chasse invite un pauvre berger à partager son repas; mais il refuse, étant invité de Dieu, qui lui commande aujourd'hui le jeûne. Il accepterait si le roi lui garantissait le lendemain.

Telle est l'histoire que donne la partie juive du Barlaam (*Bibl. arabe*, **3**, n° 76, 21). — Dans le *Sirâg*, 29, 11, on la retrouve mise au nom de Ḥaggâg (Hégiage), qui remplace ici le roi.

Cfr. n° 10.

SAINTETÉ.

61. — Un saint fait porter son bois par le lion qui a déchiré son âne.

Un jeune homme n'obtient de sa mère la permission de se vouer à Dieu que quand il a opéré le même miracle.

Un saint, qui ne prie pas exactement pour se livrer à la vie mystique, chasse un lion par un mot.

DAMÎRI, **2**, 13-14. — Cfr. BASSET, *Rev. d. trad. pop.* **13**, 233-234.

SERMENT ÉLUDÉ.

62. — Une femme israélite, forcée de se rendre à la montagne de justice pour y jurer que nul homme ne l'a touchée si ce n'est son mari, dit à son amant de se vêtir en ânier et d'offrir ses services en temps utile. Elle feint de tomber et il la touche : ce qui lui permet de jurer que nul homme, sauf son mari et l'ânier, ne l'a touchée.

DAMÎRI, **1**, 225-226. — Faut-il voir une allusion à ce conte dans le verset 47 dans la sourate 14 du Coran ?

Cfr. CARDONNE, *Mélanges de littér. orientale*, **1**, 39-49. — LOISELEUR, *Mille et un jours*, 651-652. — BENFEY, *Pantschatantra*, 455-460. — PAULI, éd. OESTERLEY, 496. — V. WLISLOCKI, *der verstellte Narr* (*Germania*, **33**, 342-356). — BASSET, *Rev. d. trad. pop.*, **12**, 250-251.

Serment éludé.

63. — Chez les Israélites, il y a une montagne où périssent ceux qui y prêtent un faux serment. Un homme qui avait reçu de l'or en dépôt, le met dans un bâton creux et, au moment de jurer qu'il a rendu le dépôt, prie son adversaire de le tenir un instant.

Bibl. arabe, **2**, n° 113, 137. — *Revue des traditions populaires,* **12**, 695. —*Altdeutsche Blätter*, **2**, 75.

Vicissitudes de la fortune.

64. — Un pauvre, repoussé par un riche qui répudie sa femme parce qu'elle voulait secourir le pauvre, s'enrichit et se marie. Un jour que sa femme veut repousser un mendiant, il découvre qu'elle était la femme du mauvais riche.

Bibl. arabe, **2**, n° 139, 16. — Basset, *Rev. d. trad. pop.*, **13**, 556-557.

La colère.

65. — Histoire du roi d'Israël dont on calme la colère en lui remettant des écrits contenant des maximes.

Sirâg, 57, 18 à f. – Cfr. 58, 6; 69, 17; 71, 13 et 71, 18 à f.

Bibl. arabe, **2**, n° 113, 130.

JACOB ET JOSEPH.

66. — Les malheurs de Jacob et de Joseph proviennent de ce qu'ils ont ri un jour à côté d'un pauvre qui pleurait à leur insu.

DAMÎRI, **1**, 241-242.

LA VACHE.

67. — " Moïse avait établi le sacrifice de la vache et l'emploi de ses cendres comme expiation et purification d'un homme qui aurait touché un cadavre. Voy. *Numeri*, chap. 9. L'auteur du Koran, puisant on ne sait à quelles sources, refait l'histoire de cette disposition de Moïse à sa manière. Voici, d'après les commentateurs du Koran, le récit qui sert de base aux versets 63-69. Un homme pieux parmi les Israélites avait une génisse et un enfant mâle ; il conduisit la génisse dans le désert et l'abandonna à la sauvegarde de Dieu jusqu'à l'époque où son fils deviendrait majeur. Peu de temps après, l'homme pieux mourut, laissant son fils avec sa mère. La mère du jeune homme se trouvant quelques années après dans la gêne, l'envoya à la recherche de la vache, unique bien qui leur restât. La vache, jusqu'alors sauvage et ne se laissant saisir par personne, suivit sans résistance le jeune

homme. Celui-ci, conformément au désir de sa mère, conduisit la vache au marché pour la vendre et en retirer quelque argent. Un inconnu, c'était l'ange de Dieu, offrit d'abord six, puis douze dinars au jeune homme, à condition de ne point consulter la mère sur la valeur du marché. Le jeune homme cependant raconta la chose à sa mère qui, de son côté, croyant voir dans l'insistance de l'inconnu une intervention du ciel, recommanda à son fils de retourner au marché et de consulter l'inconnu, qui ne manquerait pas de se présenter de nouveau, sur le meilleur emploi à faire de la vache. Alors l'ange révéla au jeune homme qu'il avait à garder sa vache, car avant peu un évènement qui arriverait chez les Juifs lui fournirait l'occasion de vendre la vache pour la quantité d'or que pourrait contenir sa peau. En effet, quelque temps après, un riche Israélite, nommé Hamiel, fut tué par un de ses parents, qui convoitait sa femme ou ses richesses. L'auteur du crime était inconnu, et des hommes innocents furent inquiétés par des accusations injustes. Pour lever le doute et tirer les Juifs de la perplexité où ils étaient, Dieu ordonna à Moïse de chercher une vache ayant tous les signes indiqués par la révélation, de l'égorger et de frapper le cadavre de Hamiel avec l'un de ses membres. Le cadavre frappé ainsi se leva, révéla le nom de son meurtrier, et mourut pour la seconde fois. Pour obtenir la vache en question, les Juifs ont été obligés, quoique à leur corps défendant, de donner au jeune homme la somme qu'il demandait. „

Extrait de Kazimirski, *le Koran*, 1841, 10-11, à propos

du verset 63 de la deuxième sourate du Coran. — Cfr. Baïdâwi, édit. Fleischer, **1**, 65, 5 et 66, 20.

Damîri, **2**, 98-99, donne la même histoire.

Les trois voleurs.

68. — Jésus fait acheter trois pains par un disciple, qui en mange un en cachette. Malgré deux miracles — Jésus rend la vie à une gazelle et fait marcher le disciple sur les flots — celui-ci nie avoir mangé le pain. Il l'avoue quand, ayant trouvé trois lingots d'or, Jésus attribue le troisième à celui qui a mangé le pain.

Trois voleurs tuent le disciple. Ils envoient l'un d'eux chercher des vivres et conviennent de le mettre à mort à son retour. Mais l'envoyé, dans une même pensée de cupidité, a empoisonné les mets. Ainsi ils périssent tous les trois.

Sirâǵ, 14-15. — *Moustatraf*, **2**, 259. — Damîri, **1**, 266, 1. — *Tibr*, 39-40 (ne donne que la seconde partie). — Basset, *Rev. d. trad. pop.*, **14**, 438-440.

Voir *Bibl. arabe*, Mille et une nuits.

La ville ruinée.

69. — Jésus, dans une ville dévastée, demande aux ruines où sont les habitants. Il lui est révélé que la terre les renferme et que leurs actions leur servent de collier jusqu'au jour de la résurrection.

Sirâg, 21, 15. (D'aprés Mâlik ibn Anas.)

La pierre effrayée.

70. — Jésus console une pierre qui pleure parce qu'elle craint d'être du nombre de celles qui serviront à alimenter le feu de l'enfer. (Coran, sourate 2, 22.)

Sirâg, 89, 22 et 130, 1.

L'épreuve des juges.

71. — On éprouve trois juges d'Israël. Deux d'entre eux acceptent des dons et admettent que le propriétaire d'une jument s'adjuge un veau. Le troisième se dit atteint d'une infirmité féminine, aussi vrai que le cheval a vêlé.

Damîri, **1**, 138, 12 à f. [1].

Méfait puni.

72. — Séduite par une vieille, la femme d'un pieux Israélite pauvre, lui manque d'égards pour que, répudiée,

[1] Cfr. *Rev. d. trad. pop.*, **14**, 216, note 2.

elle puisse épouser le roi. Dieu punit le roi et la femme.

Tazyine, 283-284.

Méfait puni.

73. — Un homme devenu veuf obtient du Messie qu'il fasse revivre sa femme en consentant à lui céder la moitié de sa propre vie. Quand elle revit, il s'endort fatigué la tête sur ses genoux. Survient le roi, qui décide la femme à le suivre. A son réveil, le mari, averti par des passants, va retrouver sa femme et lui redemande la portion de vie qu'il lui a sacrifiée. Dès qu'elle lui a déclaré qu'elle la lui rend, elle tombe morte.

Tazyine, 285-286. — Damîri, **1**, 202-203.
Voir *Mille et une nuits*.

Utilité des bonnes actions.

74. — Revenant à de meilleurs sentiments, un jeune homme respecte une jeune fille qui l'aime. En route, il a soif et un prophète, qu'il rencontre, l'engage à prier avec lui pour qu'une nuée les abrite jusqu'à ce qu'ils arrivent à la ville. Il refuse, disant qu'il n'a pas fait de bonnes œuvres. Néanmoins le prophète prie et le jeune homme dit amen. Un nuage les suit. Le prophète est

curieux de savoir ce qu'il a fait pour mériter cette faveur : quand il apprend son histoire, il proclame que celui qui se repent a plus de mérite encore aux yeux de Dieu que l'ascète.

Tazyine, 354-355.
Cfr. n° 12.

LES DEUX MAÎTRES.

75. — Un roi israélite appelle à sa cour un saint qu'on lui a vanté. “ Que ferais-tu, lui dit-il, si tu me surprenais me divertissant avec ta fille ? „ Le roi se fâchant, le saint reprend : “ Je vis avec un maître qui me pardonnerait soixante-dix offenses par jour. Pourquoi donc le quitterais-je pour un maître qui s'irrite avant même que j'aie commis une offense ? „

BASSET, *Rev. d. trad. pop.*, **12**, 478-479.

DIEU VENGE QUI NE SE VENGE.

76. — Un voleur ayant pris une poule à une femme qui se résigne quoique elle n'ait pas d'autre bien, les plumes viennent se planter dans son visage quand il tue la poule. Un docteur israélite, auquel il a recours, excite la femme et l'induit à maudire le voleur. Aussitôt

les plumes tombent : Dieu ne la vengeait qu'aussi longtemps qu'elle se montrait patiente.

Basset, **12**, 480.

La colère du mari.

77. — Une femme, ayant fait vœu de quitter le monde sept jours si Dieu guérissait son fils malade, se fait enterrer.

Par un trou lumineux du côté de sa tête, elle voit un jardin où deux femmes l'appellent. Un oiseau éventait l'une d'elles de ses ailes; un autre frappait la seconde de coups de bec. C'est que, vertueuses toutes deux, la première obéissait, en outre, à son mari; l'autre pas.

Quand la mère revient du tombeau, elle obtient du mari offensé, qui va la voir avec d'autres personnes, qu'il pardonne et elle apprend, dans un rêve, que ce pardon a valu à la femme rebelle la cessation de son châtiment.

Basset, **12**, 672-673.

Puissance du repentir.

78. — David ayant crucifié un tyran infidèle, celui-ci invoque, mais en vain, ses dieux, puis le soleil et la

lune. Il s'adresse alors au Dieu véritable. Le lendemain, quand les gens ont obtenu de David d'aller le détacher de la croix, ils le trouvent sur le sol et en bonne santé.

BASSET, **13**, 228-229.

LA BONNE INTENTION.

79.—Un dévot israélite ignorant, qui a un âne, offre à Dieu, s'il en a un aussi, de le faire paître avec le sien. Un prophète ayant blâmé le dévot, Dieu lui ordonne de le laisser en paix, car il récompense chacun suivant son intelligence.

BASSET, **13**, 482.

PÈRE ET MÈRE HONORERAS.

80.—David s'imaginant un jour que nul n'est plus pieux que lui, Dieu l'envoie à un vieillard qui jeûne et prie depuis sept cents ans, parce qu'en passant sur une terrasse sous laquelle se trouvait sa mère, il a fait tomber sur elle un peu de terre et qu'il ne sait pas si elle est, ou non, irritée contre lui ; David lui ayant appris que sa mère

n'était pas sous la terrasse et qu'elle n'est pas fâchée, non plus que Dieu, il demande à mourir et est exaucé.

Basset, **13**, 619-620.

Charité envers les animaux.

81. — Une gazelle, prise par un chasseur, obtient, grâce à l'intervention de Jésus, d'être mise en liberté pour aller allaiter ses faons, promettant de revenir. Jésus, trouvant une brique d'or rouge, veut la donner au chasseur pour rançon de la gazelle ; mais comme celui-ci l'avait égorgée à son retour, Jésus fait contre lui des vœux que Dieu exauce.

Basset, **13**, 486-487.

La prière.

82. — Jésus, qui a passé par une ville florissante, habitée par des gens vertueux, la revoit ruinée trois ans après. L'ange Gabriel, sur l'ordre de Dieu, lui révèle que la cause unique de cet évènement, c'est qu'un homme, qui avait cessé de prier, s'est lavé un jour le visage et les mains dans une des sources de la ville.

Basset, **12**, 247.

La prière hypocrite.

83. — Sur l'ordre de Moïse, le peuple demande de la pluie à Dieu. Elle arrive et les semailles poussent; mais les épis ne contiennent pas de grain. C'est que leur prière n'avait pas été sincère.

Basset, **14**, 216.

La prière musulmane.

84. — Jésus, ayant vu s'ouvrir une pierre blanche, où un vieillard adore Dieu depuis quatre cents ans et est nourri de raisin, Dieu lui révèle que la prière de celui qui prie la nuit du milieu de chaᶜbâne est plus méritoire à ses yeux que ces quatre siècles de dévotion.

Basset, **12**, 678.

Le conte est peut-être dû à Ibn ʿAbbâs.

Le monde.

85. — Le monde se montre à Jésus sous l'apparence d'une vieille femme et lui dit que, très souvent mariée, elle a tué tous ses maris.

Tibr, 34. — Basset, **12**, 68.

Vanité de la noblesse.

86. — " On demanda à Jésus : Quelles gens sont les plus nobles? Il prit deux poignées de terre et dit : Laquelle est la plus noble ? Puis il les réunit, les jeta et dit : Tous les hommes viennent de la terre; le plus noble aux yeux de Dieu est celui qui le craint le plus. " [1]

Basset, **13**, 247.

Le vêtement d'Aron.

87. — " Lorsque Moïse appela Pharaon (*Fira'oun*) à la vraie foi, son frère Aron (Haroun) était debout près de lui. Le roi le vit et demanda : Moïse, quel est cet homme ? — C'est mon frère. Aron était doué de beauté et de grâce. Pharaon ordonna de le dépouiller de ses vêtements, de prendre le bâton de Moïse et de les en frapper tous deux. Quand on le fit, Gabriel descendit sur le champ, apporta une tunique du Paradis et en revêtit Aron. Sur ce vêtement étaient douze morceaux d'étoffe de couleur différente et chacun portait le nom d'une des tribus d'Israël. A cette vue, Pharaon dit à Aron : D'où cela te vient-il ? — Dieu me l'a envoyé du

[1] Toutes les histoires où Jésus joue un rôle ne sont pas tirées des évangiles apocryphes et il en est, semble-t-il, où l'auteur arabe a remplacé le nom de quelque docteur juif, qui en était le héros, par celui de Jésus, que ses compatriotes connaissaient mieux. (Voir, par exemple, le nº 41 et le passage du *Monatsschrift* qui y est cité.)

Paradis. La crainte s'empara du cœur du roi et de ses soldats. Leurs membres tremblèrent de peur et ce vêtement devint une cause de salut pour Moïse et Aron de qui Pharaon ne put pas triompher. „

BASSET, **14**, 167.

RELEVÉ DES PRINCIPALES MATIÈRES.

IV.

Le Hibbour maaslot [1].

L'Aumône.

1. Rabbi Méir avait l'habitude de ne quitter le temple qu'à dix heures du matin. Un jour, après avoir fait sa prière, il lui arriva de sortir plus tôt que de coutume, et lui-même s'étonna de cette anomalie : " Pourquoi, se dit-il, suis-je ainsi parti avant l'heure? Il faut que je me hâte, car peut-être Dieu veut-il me faire l'instrument d'un miracle. "

Bientôt il rencontra deux serpents conversant entre eux : " Où vas-tu, disait l'un? — Dieu m'envoie, répondit l'autre, mettre à mort Juda d'Anatot avec ses fils, ses filles et toute sa maison. — Et pourquoi? — Parce que, avec toutes ses richesses, il n'a jamais fait l'aumône. "

A ces mots, Rabbi Méir résolut d'aller trouver Juda pour essayer de le sauver avec sa famille. Arrivé à un torrent, il vit le serpent qui voulait passer pour aller remplir sa mission. Méir lui défendit de franchir le torrent sans sa permission; puis il se rendit chez Juda, la figure voilée, pour n'être point reconnu. A sa vue, Juda et les siens s'écrièrent : " Voilà un voleur qui en veut à nos biens! " Méir, ayant entendu ces mots, alla se cacher dans l'étable des chameaux. Mais, quand Juda

[1] *Mélusine* **2**, 569-574. Voir, plus haut, p. 32-33.

se mit à table avec sa famille, il vint se placer à côté d'eux. Aussitôt ils se mirent à l'injurier et voulurent le chasser, mais il leur dit : " Je ne quitterai la place que lorsque j'aurai mangé, car je suis affamé. " On lui donna donc à manger et à boire ; en outre, Méir prit un pain de la table et dit à Juda : " Tends-moi ce pain, en me disant : Voilà ce que je te donne par charité. " " Il ne te suffit donc pas de t'être restauré à satiété, riposta Juda, tu en demandes encore davantage ! " Que fit R. Méir ? il éteignit la lumière, ôta son voile et illumina la chambre de son éclat [1]. Alors tous reconnurent R. Méir, et se levèrent pour lui demander grâce ; Juda donna le pain à R. Méir, en ajoutant : " Voilà ce que je t'offre par charité. " " Maintenant, lui dit R. Méir, envoie ta femme, tes fils et tes filles, chacun en un autre lieu, hors de chez toi. " Juda obéit, et il ne resta plus dans la chambre que lui et R. Méir.

La deuxième heure de la nuit étant passée, le rabbin permit au serpent de traverser le torrent, et le reptile arriva à la maison de Juda, tandis que Méir était sorti pour un besoin pressant. Le serpent entre chez Juda et veut le tuer, mais tout à coup revient R. Méir : " Que fais-tu ici ? — Dieu m'envoie mettre à mort R. Juda et sa famille. — Et pourquoi ? — Parce qu'il n'a jamais fait l'aumône. — Tu te trompes, car hier il m'a donné à boire et à manger et, en outre, il m'a gratifié d'une miche de pain pour la route. Sors donc d'ici, car tu n'as en ce lieu aucun pouvoir. " Sur ces mots, il le chassa

[1] C'est une tradition talmudique fondée sur l'interprétation du nom de Méir, qui signifie : *celui qui éclaire*. Pareille tradition existe aussi pour Moïse, qui, à sa naissance, illumina la maison. Voir Bacher, *Revue des études juives*, V, p.178.

de force et ferma la porte sur lui. Puis il recommanda à Juda de ne point ouvrir la porte jusqu'au lendemain.

Au bout d'une heure revint le serpent, qui, prenant la voix de la femme de Juda, s'écria :

" O mon mari, ouvre-moi la porte, car j'ai froid et suis glacée. „ R. Méir lui dit : " N'ouvre pas, ce n'est pas ta femme qui est dans la rue. „ Après un court répit, le serpent, prenant la voix du fils aîné, cria : " Mon père, ouvre-moi la porte, car j'ai peur d'être dévoré par les bêtes féroces. „ — Ne crains rien, dit R. Méir à Juda, celui qui t'appelle n'est pas ton fils ; va te coucher et n'ouvre pas. „

Juda entendit ainsi successivement la voix de tous ses enfants, mais R. Méir le dissuadait d'ouvrir la porte. A la fin, le serpent, voyant qu'il n'avait pas de pouvoir sur la vie de Juda, fut pris de tremblement, il se roula à terre et s'écria : " Malheur, les décrets rendus par les êtres supérieurs sont annulés par les inférieurs ! " Puis il se précipita à terre et mourut.

Deux heures après, arriva la femme de Juda avec ses fils et ses filles. " Demande-leur, dit R. Méir à Juda s'ils sont venus t'appeler cette nuit. „ Sur sa question, ils répondirent qu'en effet ils n'étaient point sortis jusqu'au matin de la maison où ils s'étaient réfugiés. " Viens avec moi, dit R. Méir, je vais te montrer qui t'a appelé cette nuit. „ Ils sortirent et virent le serpent étendu, inanimé, sur le seuil de la porte. Alors ils rendirent grâces à Dieu, et Juda s'écria : " Béni soit celui qui a fait ce miracle en ma faveur ! „ Il jura à R. Méir qu'il ne renverrait plus jamais à vide les pauvres qui viendraient l'implorer.

Je ne t'ai raconté cette histoire que pour t'apprendre à craindre Dieu tous les jours.

L'ARBRE MYSTÉRIEUX.

2. Un homme pieux, qui respectait Dieu, même en secret, avait un champ où se trouvait un caroubier. Or, sous cet arbre était un démon, et tous les passants s'asseyaient sous son ombre et détérioraient les végétaux que l'homme pieux avait plantés en ce lieu. Un jour, il dit à sa femme : " Je vais abattre cet arbre, pour que nos plantes ne soient plus détruites. — Fais comme tu l'entends, répondit-elle. " Aussitôt il prit sa hache et se mit en demeure d'exécuter son dessein. Mais un démon sortit et lui dit : " Ne coupe pas cet arbre ; je te donnerai chaque jour un denier d'or. — Non, répondit l'homme.— Je t'en donnerai trois. „ L'homme y consentit et, abandonnant son projet, s'en revint chez lui.

Le lendemain, il se rendit près de l'arbre et y trouva trois deniers d'or. Tous les jours il les trouvait, et il devint bientôt riche. Il acheta des maisons, des jardins, des esclaves, mais il ne savait pas d'où lui venaient ces pièces d'or. Un beau jour, ses fils moururent, puis ce fut le tour de ses serviteurs. " Il faut que j'aie péché, se dit-il, pour que mes enfants et mes gens périssent ainsi ! „ Que fit-il? Il se dirigea avec sa femme vers l'arbre, pour ramasser, comme d'ordinaire, ses trois deniers ; il vit là des gens qui s'amusaient sous l'arbre. Lui et sa femme imitèrent leur exemple, mais ce jour-là, point de pièces d'or. Ce que voyant, l'homme se décida à abattre l'arbre. Un démon alors en sortit par en dessous et lui dit : " Si tu ne t'étais pas amusé sous cet arbre, j'aurais été forcé de te fournir perpétuellement ces trois deniers, mais, par ta faute, je n'ai plus besoin de rien te donner. „ L'homme pieux alors prit sa hache pour faire tomber l'arbre. "N'y

touche pas, dit le démon, ou je te tue. „ Notre homme fut pris de terreur et alla raconter son histoire au Sanhédrin. Celui-ci lui dit de vendre tout ce qu'il avait acheté avec cet argent, de rendre la somme au démon et d'abattre l'arbre. L'homme pieux suivit ce conseil, puis il appela ses gens et s'attaqua à l'arbre. Tout à coup un démon sortit et lui dit : " Accepte six deniers par jour et ne me détruis pas. — Tu me donnerais tout l'or du monde que je ne te laisserais pas. " En entendant ces mots, le démon prit la fuite. Quant à l'homme, après avoir coupé l'arbre, il s'en revint chez lui. L'année suivante, il ensemença son champ et récolta cent mesures d'orge qui lui rapportèrent huit cents deniers d'or. La deuxième année, en labourant il trouva un trésor caché sous l'emplacement de l'arbre, et il l'emporta chez lui. — Ceci montre que celui qui se conforme à la volonté de Dieu, reçoit sa récompense, ainsi qu'il est écrit : " Il accomplit la volonté de ses fidèles „ [1].

L'IDOLÂTRIE.

3. Un homme pieux, en déblayant sa cour, trouva à l'orifice d'un puits un très beau marbre. Il l'emporta chez lui pour s'en servir. Un jour, la pierre lui dit : " Si tu voulais me déplacer, me laver, me nettoyer et m'installer dans ta maison en un endroit convenable, je t'enseignerais le moyen d'acquérir beaucoup d'argent. „ L'homme y consentit. Après avoir été placée en un lieu propre, la

[1] Dans l'histoire de Merlin, il y a un conte analogue; voir Legrand d'Aussy, *Fabliaux inédits*, V, p. 138.

pierre dit à l'homme : „ Va en tel endroit et tu y trouveras ton ami qui conduit des ânes chargés d'or et d'argent; dans le chemin est une fosse, il y tombera, tu iras à sa rencontre, tu l'aideras à se tirer d'embarras et il te donnera beaucoup d'argent. „ Il s'y rendit et vit son ami gisant dans le fossé, il l'aida à en sortir et reçut en récompense une forte somme. Il s'en revint chez lui avec cette fortune, heureux et content.

Trois jours après, la pierre lui dit : " Si tu allumais devant moi une lampe, je te donnerais encore plus d'argent. „ A ces mots l'homme comprit que c'était un démon qui lui parlait et qu'il voulait l'entraîner à l'idolâtrie. Que fit-il? il prit un marteau et fit mine de vouloir briser la pierre. Aussitôt un démon en sortit qui lui dit : " Si tu consens à ne pas détruire cette pierre, je te donnerai une fortune incommensurable. — Quand tu m'offrirais tout l'or du monde, répondit l'homme, je ne laisserais pas de briser cette pierre. „ Le démon, voyant qu'il avait fait fausse route, s'enfuit, et l'homme mit à exécution son dessein. Dieu l'en récompensa, car, l'année suivante, en creusant, l'homme découvrit un grand trésor. Lorsque les sages apprirent cette histoire, ils dirent : " Dieu accomplit la volonté de ses fidèles. „

L'Aumône. — L'Ange de la mort.

4. Ben Sabbar recherchait toujours les occasions de faire la charité. Ayant appris qu'un orphelin d'une ville voisine voulait se marier, mais n'en avait pas les moyens, il prit tout ce qu'il possédait et alla le lui porter. En revenant chez lui, il fut arrêté par un torrent large

de quatre parasanges, où se trouvait un dragon qui exerçait sa cruauté sur tous les passants. Mais le dragon se changea en pont devant lui, et Ben Sabbar y passa sans dommage. Sur l'autre rive, il rencontra un homme d'une extrême laideur, qui lui dit : " Est-ce toi Ben Sabbar ? — Oui — D'où viens-tu ? „ Ben Sabbar lui raconta son histoire. " Ta destinée est en mon pouvoir, dit l'autre, ta fin est arrivée. " Ben Sabbar, en entendant ces mots, devint tout livide et, levant les yeux au ciel, il s'écria : " Maître de l'univers, celui qui toute sa vie, s'est adonné à la loi et à la charité mourrait-il si jeune? Voilà le salaire de la vertu ! Tu as décidé que je meure hors de ma demeure, comme une vile créature, et ma famille ne pourra même pas me rendre les derniers devoirs ! „ Une voix sortit alors du ciel, qui lui dit : " Tu as encore le temps de te rendre chez toi et de t'étendre sur ton lit. „

S'étant éloigné de l'ange de la mort, il rencontra des gens qui venaient au devant de lui. Il leur demanda s'ils n'avaient pas dans leur ville un rabbin ou un étudiant qu'il pût aller saluer. " Nous avons même un rabbin célèbre, Schefifon ben Laïsch, „ lui répondirent-ils. Il se rendit chez le rabbin, qui l'accueillit avec joie. Remarquant sa pâleur, il lui demanda ce qu'il avait, s'il n'avait pas faim. — Je n'ai besoin de rien, répondit notre homme, et il lui fit le récit de ce qui lui était arrivé en chemin. " Reprends courage, dit Schefifon, Dieu te sauvera de la mort. " Cinq jours après, apparut un grand nuage, qui vint envelopper la maison. " Maître, dirent au rabbin ses disciples, ne vois-tu pas ce grand nuage qui entoure ta demeure ? — Allons voir, dit Schefifon, si toutes les autres maisons de la ville présentent cet aspect. „ A ce

moment se présenta l'ange de la mort devant Schefifon : “ Rends-moi, lui dit-il, le dépôt que tu détiens. — Quel dépôt ? — Ta vie et celle de Ben Sabbar. — Va t'en à ton ouvrage, tu n'as rien à faire ici. “ L'ange alla reporter à Dieu ces paroles : “ Maître de l'univers, Schefifon ne veut pas me laisser entrer chez lui, il m'en a empêché en invoquant ton grand nom. — Va lui dire que je n'en veux pas à sa vie, que je réclame seulement celle de Ben Sabbar. “ L'ange redescendit et signifia à Schefifon l'ordre de Dieu. Le rabbin fit la même réponse que la première fois. Alors se fit entendre une voix disant : “ Que faire à ces deux justes ; nous rendons des arrêts et il est impossible de les exécuter. Allez, dit-il aux anges, et ajoutez soixante-dix ans à la vie de chacun d'eux. „

L'ange de la mort.

5. — Rabbi Ruben était un homme intègre qui étudiait la loi nuit et jour ; toutes les fois qu'une calamité affligeait sa génération, par ses prières il la faisait disparaître. Or, il n'avait qu'un fils, et le moment arriva où celui-ci dut quitter ce monde. L'ange de la mort vint en prévenir le père. Ruben lui demanda un sursis de trente jours, pour que son fils pût se marier avant de mourir. L'ange y consentit et s'en alla. R. Ruben se garda bien de révéler la fâcheuse nouvelle à sa famille ; il choisit une femme à son fils et dit à celui-ci d'aller par la ville avec des feuilles de myrte inviter les habitants à la noce. En chemin, le jeune homme rencontra Elie, qui lui demanda où il allait. “ Inviter les habitants de la ville à

ma noce. — Mon fils, le terme de ta vie est arrivé. — Si Dieu en a ainsi décidé, je ne puis l'empêcher, je ne vaux pas plus qu'Abraham, Isaac et Jacob. — Ecoute-moi, quand les convives seront assis à table, ne goûte à aucun mets et fixe les yeux sur la porte. Tu verras venir un homme ayant l'air pauvre, la tête découverte, les vêtements déchirés, les cheveux incultes : c'est l'ange de la mort. Tu te jetteras à ses pieds et le prieras de prendre part au repas; garde-toi bien de le lâcher; retiens-le avec force pour qu'il mange. S'il ne veut pas s'asseoir, fais-le entrer dans la chambre nuptiale et contrains-le à boire et à manger. „ Sur ces mots, Elie partit et le jeune homme revint chez lui sans rien dire de cette rencontre ni à ses parents, ni à sa fiancée. Le repas eut lieu, et le jeune homme, les yeux tournés vers la porte, était en proie à une telle angoisse qu'il ne put rien manger. L'ange de la mort se présenta dans l'appareil décrit par Elie. Le fiancé suivit de point en point les instructions du prophète et força l'ange à manger dans la chambre nuptiale. L'ange lui dit : “ Mon fils, quand tu as bâti ta maison, d'où as-tu pris la paille dont tu t'es servi ? — Du propriétaire de la grange. — Eh bien le propriétaire réclame sa paille. — Très bien, nous achèterons d'autre chaume et le lui donnerons en échange. — Mais il veut sa propre paille. — En ce cas, nous gratterons le plâtre, nous extrairons la paille et la lui rendrons. — Mon fils, le propriétaire de la paille c'est Dieu; la paille, c'est ton âme et je suis envoyé pour te la reprendre, car je suis l'ange de la mort. — Permets-moi au moins d'aller voir encore une fois mon père, ma mère et ma fiancée. „ L'ange y consentit; Ruben, ayant entendu son fils, se couvrit de son talit et adressa à

Dieu d'ardentes supplications en faveur de son fils. Le jeune homme pendant ce temps pleurait et se lamentait, embrassant tour à tour ses parents. A la fin, il demanda à l'ange la permission d'aller une dernière fois embrasser sa femme dans la chambre nuptiale. L'ayant obtenue, il annonça à sa compagne que son dernier jour était venu. " Qu'as-tu répondu à l'ange de la mort? lui demanda-t-elle. — Rien. — Reste là, je vais lui parler. — Maître, dit-elle à l'ange, tu m'as ravi l'âme de mon mari, mais n'est-il pas écrit dans la Pentateuque que, dans la première année de son mariage, l'époux resterait avec sa femme? — Attends-moi, répondit l'ange, je vais remonter près de Dieu, et peut-être aura-t-il pitié de ton mari. „ Quand il arriva au ciel, il y trouva Michel, Gabriel et les anges qui disaient à Dieu : " Maître de l'univers, d'ordinaire tu annules les calamités sur la prière de R. Ruben, et nous, tu ne veux pas nous exaucer en sa faveur, aie pitié de lui! " Sur ces mots, l'ange de la mort rapporta les paroles de la fiancée. Aussitôt Dieu fut ému de miséricorde, il fit grâce au jeune homme et lui accorda soixante-dix ans de plus à cause de ses sept jours de festin. Ainsi se vérifie le verset : " Dieu accomplit le désir de ses fidèles, il exauce leurs prières et les sauve. „

Israël Lévi.

V.

L'auteur du préambule d''Antar.

Dans les éditions imprimées d''Antar que nous possédons, on trouve au premier volume un long préambule, qui, comme nous l'avons fait remarquer plus haut en parlant du livre des Prophètes, se rapporte à tout autre chose qu''Antar et qui est puisé surtout dans une œuvre de Wahb ibn Mounabbih.

Ce préambule a donc été ajouté postérieurement au roman, soit dans la forme où nous le trouvons dans les éditions, soit dans une forme différente ou, tout au moins, plus développée, comme le montre la citation d'un manuscrit faite par Fresnel; on y voit un épisode qui ne figure pas dans les éditions. (*Journal asiatique*. 1838, **1**, p. 503-505).

La preuve que ce préambule a été ajouté, c'est que les manuscrits ne le donnent pas toujours, et à bon droit. Tels sont les n°s 9126 et 9127 de la Bibliothèque de Berlin et, probablement aussi, le n° 9130. (AHLWARDT. *Die Hands. Verzeichnisse... Berlin*, **20**, p. 89, 90 et 92).

Comme ce préambule comprend, outre l'histoire d'Abraham, le conte si connu dans la littérature arabe du chameau borgne égaré, (p. ex., SCOTT, *The Arabian Nights Entertainments*, 1811, **6**, p. 1-7), ce mélange d'histoires absolument juives et de contes des *Mille et une nuits*, nous permet peut-être de croire que c'est encore

une fois notre pseudo-Maïmonide qui a fait l'addition, de même qu'il a enrichi les *Mille et une nuits*.

Ce qui pourrait confirmer notre conjecture, c'est que, comme on l'a vu plus haut (p. 19), le pseudo-Maïmonide a imité 'Antar dans le conte d'Adjib et Gharib.

Mais, dira-t-on peut-être, si un juif est l'éditeur de ce texte d''Antar, pourquoi n'a-t-il pas supprimé l'épisode du roman où les juifs ne jouent pas un fort beau rôle et qu'a expliqué Goldziher dans le *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums*, **29**, p. 357-365? [1]

Tout simplement parce qu'on ne supprime pas si aisément un épisode dont le public, qui le connaît, réclamerait le rétablissement. Ou bien la conversion du pseudo-Maïmonide ne lui a laissé aucun bon sentiment pour ceux qu'il a abandonnés; ou peut-être encore n'osait-il pas manifester ces sentiments.

Dans d'autres romans aussi on trouve des passages qui, à première vue, semblent être des interpolations du même genre : comparer, p. ex., Mss. de Berlin, **20**, p. 75-76 ou 307, 2, avec p. 313, n° 9288.

[1] Ce travail de Goldziher aurait dû former le n° 114*bis* du tome **3** de notre Bibliographie arabe.

VI.

Note sur Ka'b al Aḥbâr.

Ka'b al Aḥbâr mériterait probablement autant que Wahb ibn Mounabbih d'être étudié de plus près. Nous croyons donc faire chose utile en donnant ici les quelques notes que nous sommes parvenu à réunir à son sujet.

Hammer. *Literaturgeschichte der Araber*, **1**, 425.

Sprenger. *Mohammad*, **1**, 46. 54, 516; **3**, CIX et CXI.

Fischer. *Zeit. d. deut. morgenl. Gesellschaft*, **44**, 439.

Grünbaum. *Ibidem*, **44**, 477.

Manuscrits d'Alger, 550 et 555-556.

Ibn Haldoûne. *Notices et extraits des manuscrits*, **20**, **1**, 208.

Ibn al Atir, édit. Tornberg. **1**, 14, 15, 78, 300 et 506; **2**, 433; **3**, 38, 39, 89, 121 et 124; **4**, 293; **5**, 227 (D'après la table.)

Qazwîni. **1**, 95-96, 97, 98 (*bis*), 101 et 106; **2**, 51, 14 à f.

Horovitz. *De Wâqidii Libro qui Kitâb al Maġâzî inscribitur.* Berolini, 1898, 39-40.

TABLE.

APPENDICES.




